COLLÈGES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Outil d'aide à la mise en place d'un

Agenda 21 d'établissement

à destination des collèges alsaciens

Version en cours d'expérimentation

Année scolaire 2005-2006

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

académie Strasbourg — Jeunesse éducation recherche

Conseil Général Haut-Rhin

L'Agenda 21 pour les collèges de l'Académie de Strasbourg.

La politique menée par les Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en faveur du développement durable et l'engagement de l'Académie de Strasbourg pour généraliser l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable, se traduisent aujourd'hui par le souhait d'accompagner la mise en place d'Agendas 21 dans les collèges de l'Académie de Strasbourg.

Depuis des années nous oeuvrons ensemble, par nos politiques et nos stratégies. Nous avons pu faire, chacun dans nos domaines de compétences, le constat des dérèglements qu'entraîne notre mode de vie dans notre environnement et dans nos sociétés. Ceci a naturellement suscité des propositions pour construire un monde plus responsable et plus équitable. Elles se sont traduites par de nombreux dispositifs et de multiples actions dont la cohérence globale n'était pas toujours perçue ou même présente.

Certains axes de l'Agenda 21, plan d'action pour le 21e siècle, sont déjà bien présents dans les projets d'établissement. Ils se déclinent sous la forme d'actions comme "Protéger l'Environnement J'adhère", "A l'école du Développement Durable" ou encore d'opérations comme "Tricetop" ou "Rouletaboule" dans le domaine des déchets et "Je parraine ma rivière" dans le domaine de l'eau. D'autres approches ont un caractère plus technique : les contrôles de sécurité des vélos organisés dans les collèges ou la prise en compte de critères environnementaux lors de la construction des bâtiments. D'autres enfin dépassent le temps scolaire et intègrent une dimension sociale comme le dispositif collèges ouverts, ou d'éducation à la santé comme le projet ICAPS (Intervention auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et le Comportement Sédentaire).

L'enjeu est aujourd'hui de mettre en cohérence et en perspective ces différentes actions, dans un projet fédérateur propre à susciter l'adhésion et la participation de toute la communauté du collège : les équipes pédagogiques et les collégiens, bien sûr, mais aussi le personnel administratif, les agents chargés de l'entretien technique, les parents d'élèves et les partenaires institutionnels et associatifs.

Les possibilités de collaboration et de réflexion ouvertes entre les partenaires porteront par exemple sur les questions de transport et d'accès à l'établissement, la consommation d'énergie et d'eau, les relations avec les familles, la solidarité avec les autres régions du monde, la consommation et le commerce équitables. Elles pourront s'appuyer sur les appels à projets développés depuis des années par l'Académie de Strasbourg et ses partenaires (plus de 300 participations cette année), complémentaires des éléments de réflexion sur le Développement Durable prévus dans les programmes.

Les Agendas 21 faciliteront l'inscription du projet d'établissement dans la réalité territoriale, contribuant ainsi à léguer à nos élèves et aux générations futures, un monde plus responsable, plus solidaire et plus équitable.

C'est pourquoi nous nous réjouissons qu'ensemble nous mettions à la disposition des collèges cet outil de travail qui facilitera la mise en place d'Agendas 21.

Philippe RICHERT	***Gérald CHAIX***	***Charles BUTTNER***
Président du	*Recteur de*	*Président du*
Conseil général du Bas-Rhin	*l'Académie de Strasbourg*	*Conseil général du Haut-Rhin*

SOMMAIRE

Mode d'emploi de ce guide . . . . . Page 3

La démarche . . . . . Page 5

De Rio aux collèges alsaciens . . . . . Page 7
- *Développement durable et Agenda 21*
- *Collège et Agenda 21 en Alsace*

Les étapes de l'Agenda 21 pas à pas . . . . . Page 11
- *Phase 1 : Préparation*
- *Phase 2 : Elaboration de l'Agenda 21*
- *Phase 3 : Mise en œuvre de l'Agenda 21*

Conseils pour optimiser la démarche . . . . . Page 19
- *Principes transversaux*
- *Les sept règles d'or : conseils pour une bonne réussite de l'Agenda 21*
- *Points à prendre en compte pour un déroulement optimal*
- *Avantages : intérêts de la démarche pour le collège*

Fiches thématiques et actions . . . . . Page 27

- *Gouvernance - Principe transversal*
- *Communication - Principe transversal*
- *Achats et Consommation*
- *Air intérieur*
- *Alimentation*
- *Bâtiments scolaires*
- *Bruit*
- *Coopération locale et internationale*
- *Déchets*
- *Eau*
- *Energie*
- *Engagement social*
- *Patrimoine naturel et espace non bâti*
- *Risques*
- *Santé / bien-être*
- *Transports*

Fiches outils . . . . . Page 79

- *Agir en synergie avec d'autres événements locaux, nationaux ou mondiaux*
- *Empreinte écologique - outil pédagogique et de sensibilisation*
- *Schéma de progrès - outil méthodologique*
- *Tableau pour le suivi de l'Agenda 21 - outil méthodologique*
- *Achats et consommation - outil analytique*
- *Bâtiments scolaires - outil analytique*
- *Pathologies des locaux et difficultés d'entretien - outil de diagnostic*
- *Déchets - outil analytique*
- *Eau - outil analytique*
- *Energie - outil analytique*
- *Engagement social - outil analytique*
- *Santé / Bien-être - outil analytique*
- *Bilan carbone - outil de diagnostic*

Thématiques & partenaires . . . . . Page 101

Bibliographie . . . . . Page 113

Présentation de l'équipe projet . . . . . Page 115

Mode d'emploi

Ce guide s'adresse à toutes les personnes du collège désireuses de s'investir dans la mise en place d'un Agenda 21 d'établissement.

Il est structuré de la manière suivante :

- *une partie introductive* ***« Présentation de la démarche »****, expose la notion d'Agenda 21 et propose une démarche générale pour sa mise en oeuvre dans les collèges ;*
- *une série de* ***fiches thématiques*** *propose des réflexions et des actions pour un ensemble de thématiques pouvant être abordées dans le cadre d'un Agenda 21 d'établissement ;*
- *une série de* ***fiches outils*** *présente des tableaux, schémas ou autres outils potentiellement utiles dans la mise en oeuvre de la démarche ;*
- *une partie* ***« Thématiques & partenaires »*** *dresse une liste, non exhaustive, des partenaires que les collèges peuvent contacter selon les thématiques choisies.*

La lecture de la partie introductive vous permettra de comprendre les enjeux d'un Agenda 21 d'établissement et d'apprécier la méthodologie nécessaire à sa mise en oeuvre.

Les fiches thématiques et les fiches outils sont destinées à vous guider et vous inspirer pour vos actions en faveur du développement durable.

La Démarche

“ Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l’empruntons à nos enfants. ”
Antoine de Saint-Exupéry

“ Le développement durable [...] relève autant d’un engagement collectif que de la responsabilité individuelle. Nous laissons donc soin à l’ensemble des personnes de bonne volonté d’en assurer le devenir en faisant preuve d’imagination créatrice et en favorisant l’innovation. ”
CERDD - www.cerdd.org

De Rio aux collèges alsaciens

Développement durable et Agenda 21

• Une volonté planétaire

La Conférence de Rio en 1992 (appelée aussi «Sommet de la Terre») a réuni 172 chefs d'Etat et de gouvernement et a permis une prise de conscience, au niveau mondial, des effets de nos modes de développement : écart toujours plus important entre les pays du Nord et les pays du Sud, entre les plus riches et les plus pauvres, dommages croissants à notre environnement, épuisement des ressources naturelles... La nécessité d'un développement durable, c'est-à-dire conciliant l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique, a été consacrée.

Une liste de principes d'action permettant la mise en œuvre de ce concept de " développement durable " a été élaborée : c'est le ***" Programme d'actions pour le 21e siècle "*** *encore appelé* ***" Agenda 21 planétaire ".***

• Penser globalement et agir localement

L'agenda planétaire a été depuis décliné à différentes échelles, allant du niveau national - en juin 2003 la France a adopté une stratégie nationale en faveur du développement durable - au niveau local - nombre de collectivités ont engagé la mise en place d'Agendas 21 locaux.

Aujourd'hui, un des enjeux est de mettre en œuvre cette démarche dans de plus petites structures, telles que les établissements scolaires.

• Eduquer au développement durable

L'Education Nationale a clairement décidé, à partir de 2004 -cf Circulaire N°2004-110 du Ministère de l'Education Nationale du 8 juillet 2004 - de donner une " dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable ". Selon cette circulaire, les élèves doivent bénéficier, depuis la rentrée scolaire 2004, d'une " éducation à l'environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire ".

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un Agenda 21 d'établissement, non seulement donne une cohérence aux actions déjà entreprises dans les établissements, mais permet aussi d'aller plus loin. Elle permet une prise de conscience du rôle de chacun des acteurs de l'établissement sur l'évolution environnementale, sociale et économique du monde.

Mettre en place un Agenda 21 d'établissement reste cependant, pour l'heure, une démarche nouvelle. Disposer d'outils méthodologiques adaptés au contexte spécifique des établissements scolaires constitue une aide qui nous semble indispensable.

Collège et Agenda 21 en Alsace

Une Académie déjà mobilisée

Le Rectorat de l'Académie de Strasbourg a, depuis plusieurs années, défini une stratégie allant dans le sens d'une Education à l'Environnement pour le Développement Durable (EEDD), stratégie inscrite dans la Charte pour l'Education à l'Environnement de mai 2001. Dans ce contexte, l'Académie a organisé le projet " A l'Ecole du Développement Durable " avec le soutien de l'ADEME(1), la DIREN(2) et la CUS(3) (soutien des projets intégrant les trois dimensions du développement durable : sociale, environnementale, économique).

Des actions déjà engagées

Par ailleurs, de nombreux enseignants mettent déjà en place des actions qui s'inscrivent dans la dynamique du développement durable, même si ce terme n'est pas toujours nommé ou si ces actions ne sont pas perçues comme relevant du développement durable.

Ainsi, les collectes de bouchons, les créations de mares pédagogiques, les actions de solidarité avec des écoles d'autres pays, mais aussi l'intégration de représentants des collégiens dans certains groupes de travail au sein des établissements, constituent des actions éducatives allant dans le sens du développement durable.

L'Agenda 21 d'établissement : pour donner de la cohérence

L'Agenda 21 d'établissement est basé sur la définition puis la mise en œuvre de plans d'actions reprenant les 3 axes du développement durable à l'échelle de l'établissement : l'efficience économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Dans la pratique, les actions mises en œuvre dans un Agenda 21 d'établissement peuvent s'organiser par rapport à de grandes thématiques pouvant être abordées sous l'angle du développement durable par un établissement scolaire, comme par exemple :

- *les achats et la consommation durable,*
- *l'alimentation,*
- *la santé et le bien-être,*
- *la problématique des déchets,*
- *l'eau,*
- *l'énergie,*
- *la qualité et la gestion des bâtiments scolaires et des espaces non bâtis au sein du collège,*
- *l'engagement social,*
- *la coopération locale et internationale,*
- *la prise en compte et la prévention des risques,*
- *les transports.*

(1) Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
(2) Direction Régionale de l'Environnement
(3) Communauté Urbaine de Strasbourg

Non seulement cette liste n'est pas exhaustive, mais elle propose en outre des thématiques largement interdépendantes : travailler sur les achats et la consommation durable amène par exemple à se poser la question des déchets générés du fait de nos habitudes de consommation, mais aussi à s'interroger sur l'impact de notre mode d'alimentation sur l'environnement et sur notre santé.

L'idée n'est donc pas tant de traiter tous les aspects du développement durable, que de mettre en cohérence et en perspective diverses actions déjà menées ou susceptibles de l'être à court terme au sein de l'établissement, de les rassembler dans un projet fédérateur, et de développer des synergies entre ces différentes actions.

L'Agenda 21 d'établissement : une démarche participative ancrée dans un territoire

L'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 d'établissement dans un collège sont, par principe, une démarche volontaire dans laquelle s'engage l'ensemble de la communauté scolaire de l'établissement.

Si son contenu se veut ambitieux et propre à soulever l'enthousiasme, il doit néanmoins être adapté en fonction des capacités locales et des compétences propres des différents acteurs concernés : le chef d'établissement, l'équipe pédagogique, les agents administratifs et techniques, les élèves, les parents.

L'action pourra ainsi être limitée, dans un premier temps, à des opérations ciblées, susceptibles de susciter un effet d'entraînement. L'Agenda 21 pourra par la suite intégrer des actions nouvelles, démonstratrices de la volonté de l'établissement d'élargir la démarche.

L'Agenda 21 d'établissement s'inscrit par ailleurs dans une dynamique territoriale plus vaste. En ce sens, il ne constitue pas un programme d'actions isolé mené par collège. Il faudrait plutôt le considérer comme une des pièces d'un vaste puzzle planétaire. Dans cette perspective, l'Agenda 21 d'établissement peut s'intégrer aux Agendas 21 locaux, aux contrats de ville ou aux différents projets éducatifs locaux.

Les étapes de l'Agenda 21 pas à pas

La mise en œuvre d'un Agenda 21 d'établissement n'est pas, à l'heure actuelle, une démarche " normalisée ". La trame méthodologique présentée ci-après n'est donc qu'une proposition ; chaque établissement peut l'adapter, selon ses spécificités, afin de mieux se l'approprier.

La démarche proposée pour mettre en œuvre un Agenda 21 d'établissement est résumée dans le tableau ci-dessous.

PHASES	ETAPES
1 - Préparation	*1.1 Mobiliser les acteurs et organiser l'action* *1.2 Etablir un inventaire des actions réalisées ou en cours* *1.3 Choisir les thématiques à aborder en priorité dans le cadre de l'Agenda 21*
2 - Elaboration de l'Agenda 21	*2.1 Réaliser des états des lieux pour les thématiques retenues* *2.2 Fixer des objectifs et programmer des actions* *2.3 Définir les outils utilisés pour le suivi* *2.4 Rédiger l'Agenda 21 d'établissement*
3 - Mise en œuvre de l'Agenda 21	*3.1 Réalisation des actions* *3.2 Evaluer la démarche pour l'amélioration continue*

PHASE 1 : Préparation

Etape 1.1 : Mobiliser les acteurs et organiser l'action

• Il s'agit de sensibiliser les acteurs de l'établissement au développement durable, de leur faire comprendre ce qu'est un Agenda 21 et la manière de le mettre en œuvre. Cette étape permet en outre de recenser les personnes intéressées par la démarche.

• A l'issue de cette intervention, un ***comité de pilotage*** *pourra être constitué au sein de l'établissement à partir de volontaires. Idéalement, il devrait regrouper des représentants des enseignants, des personnels administratifs et techniques, des élèves et de toutes autres personnes liées à la vie de l'établissement. Il est également envisageable qu'un comité déjà existant au sein de l'établissement (****par exemple le CESC - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté****) prenne en charge la mise en œuvre de l'Agenda 21. Ce comité de pilotage aura en charge le choix des thématiques à aborder, l'intégration du processus dans le projet d'établissement, ainsi que l'évaluation (bisannuelle en général) de l'Agenda 21.*

• D'autre part, il semble souhaitable de désigner un ***animateur/coordinateur de projet*** *qui aura en charge, entre autre, la coordination des groupes de travail et le suivi des actions de l'Agenda 21. Cette personne sera en lien avec le comité de pilotage départemental.*

• Enfin, l'engagement dans une démarche Agenda 21 devrait être intégré dans le projet d'établissement. Dans ce cadre, l'Agenda 21 n'est plus alors à considérer comme une action particulière et ponctuelle (qui risque de disparaître avec le porteur de projet) mais comme la ***mise en cohérence*** *de ce qui se fait déjà et de ce qui est à venir dans la perspective du développement durable. Chaque action trouve alors sa place au sein d'un projet global qui lui donne un sens.*

Etape 1.2 : Etablir un inventaire des actions réalisées ou en cours

*• Il s'agit de réaliser un inventaire de l'****ensemble des actions déjà menées au regard du développement durable*** *: dans les domaines de l'environnement, de la cohésion sociale, de l'économie, mais aussi en terme de démarche participative (gouvernance). L'objectif est de mettre en perspective les actions déjà menées afin de les pérenniser et de les enrichir, et de révéler des opportunités d'actions nouvelles.*

Cet inventaire, coordonné par le comité de pilotage, est réalisé par l'ensemble des personnes intéressées par l'Agenda 21. Les fiches thématiques de ce guide peuvent servir d'appui à cette première réflexion.

• Il peut se présenter sous forme de tableau ou de schéma récapitulant de façon exhaustive les démarches et les actions en cours ou passées par rapport à chacune des thématiques qui peuvent être abordées dans l'Agenda 21.

Etape 1.3 : choisir les thématiques à aborder dans l'Agenda 21

• A partir de l'inventaire des actions en cours ou réalisées, il s'agit de définir les thématiques sur lesquelles le collège souhaite s'engager dans le cadre de son Agenda 21.

*• Une phase **d'information et de concertation** est à réaliser à cette étape du projet pour **définir** " **collectivement** " les thématiques que le collège souhaite aborder dans son Agenda 21. Il peut s'agir de thématiques ayant déjà fait l'objet d'actions mais aussi de thématiques qui n'ont pas encore été abordées dans l'établissement.*

*• Cette étape aboutit in fine à la constitution de **groupes de travail thématiques.***

PHASE 2 : Elaboration de l'Agenda 21

Etape 2.1 : Réaliser des états des lieux thématiques

• Afin de définir des objectifs opérationnels pour chaque thématique choisie, il est important que chacun connaisse la situation de l'établissement, non seulement à partir de données objectives, mais aussi telle qu'elle est ressentie subjectivement par les membres du collège : c'est le rôle de l'état des lieux thématique.

• C'est à partir de cette vision partagée de la situation qu'il sera possible de ***révéler les forces, les faiblesses et les opportunités*** *propres au collège pour chaque thématique étudiée.*

• Deux choix s'offrent à vous pour la réalisation de ces états des lieux :

- *la réalisation en interne (par les élèves et les groupes de travail) qui représente des avantages non seulement économiques mais surtout pédagogiques certains. Les fiches thématiques de ce guide peuvent alors servir de base de réflexion.*
- *le recours à une assistance externe pour certains états des lieux techniques nécessitant des compétences et connaissances particulières (bilan énergétique, par exemple). Dans ce cas, il importe de communiquer largement les résultats obtenus à tous les membres du collège.*

• D'une manière générale, pour la réalisation de ces états des lieux, il est préférable de prendre en compte les élèves et les personnels dans leur environnement global : du départ de leurs maisons jusque dans les salles de cours.

Etape 2.2 : Fixer des objectifs et programmer des actions

• Ces visions partagées des forces et faiblesses de l'établissement doivent permettre de définir les ***cibles sur lesquelles agir en priorité****, selon les affinités, les moyens ainsi que la sévérité et l'occurrence de certains phénomènes.*

Un Agenda 21 peut être initié en privilégiant certaines cibles qui seront enrichies par d'autres cibles au fil des ans.

• Une fois définies les cibles, des ***programmes d'actions*** *fixant des* ***objectifs concrets, réalistes et cohérents*** *peuvent être élaborés. Ils doivent prévoir :*

- *la ou les cibles visées,*
- *la description des actions à mener pour atteindre l'objectif que l'on se fixe,*
- *les personnes responsables ;*
- *l'attribution des moyens humains, techniques et financiers ;*
- *le calendrier de réalisation (court ou moyen terme) ;*
- *les indicateurs à utiliser pour le suivi des actions et l'organisation du tableau de bord.*

Des exemples d'actions sont proposés dans les fiches thématiques de ce guide.

• Les programmes d'actions doivent ensuite être validés par le comité de pilotage et/ou le conseil d'administration.

Etape 2.3 : Définir les outils utilisés pour le suivi

• Les indicateurs de suivi permettent d'apprécier l'évolution d'une action entreprise (des exemples figurent dans les fiches " Outils analytiques "). Ils doivent toujours être définis avant la mise en œuvre des actions.

• Un tableau de bord, un tableau de progression et/ou un schéma de progrès peuvent être définis et utilisés pour suivre et visualiser l'avancement des projets et les résultats obtenus, d'une part par thématique et d'autre part d'une manière globale, pour l'ensemble de l'Agenda 21.

Ces indicateurs de développement durable viennent ainsi compléter les indicateurs de pilotage déjà mis en place par le chef d'établissement.

• Les indicateurs de suivi et le tableau de bord seront renseignés au fur et à mesure de l'avancement des actions par l'animateur/coordinateur.

• Dans un but de reproductibilité, il peut également être utile de prévoir de conserver dans un classeur unique une trace écrite de ce qui a été réalisé, en précisant qui l'a réalisé et comment. L'ensemble des acteurs est alors capable d'apprécier le travail effectué.

Etape 2.4 : Rédiger l'Agenda 21 d'établissement

*• A ce stade, la rédaction de l'**Agenda 21 de l'établissemen**t permet de mettre en perspective le travail réalisé. Ce document officiel rappelle l'organisation, la méthodologie adoptée et synthétise les états des lieux réalisés, les objectifs fixés et les actions programmées.*

• Il scelle et formalise l'engagement de l'ensemble des parties prenantes de l'établissement à réaliser les actions programmées. A ce titre, il doit être incorporé par le chef d'établissement dans le projet d'établissement et validé par le conseil d'administration.

C'est incontestablement un moment fort sur le plan de la communication.

PHASE 3 : Mise en oeuvre de l'Agenda 21

Etape 3.1 : Réaliser les actions

• Les actions inscrites dans l'Agenda 21 sont mises en œuvre par l'ensemble de la communauté du collège, sous l'impulsion des groupes de travail thématiques.

• Le rôle de l'animateur/coordinateur est essentiel durant cette phase :
- il motive, anime et suit les actions ;
- il gère le tableau de bord et relève les indicateurs de suivi ;
- il partage son expérience avec les animateurs/coordinateurs des autres collèges et échange avec le coordinateur du Rectorat.

Etape 3.2 : Evaluer la démarche pour l'amélioration continue

• Le calendrier de réalisation et les indicateurs de suivi permettent de savoir si les objectifs fixés initialement ont été atteints ou s'il existe des écarts. Dans ce dernier cas, une analyse devrait mettre en évidence les difficultés inattendues, pour envisager les solutions susceptibles de les lever.

• Outre ce suivi action par action, une évaluation générale de la démarche peut avantageusement être réalisée par le comité de pilotage, selon des échéances définies dans le calendrier (par exemple deux fois par an).

Elle permet de mettre en évidence des insatisfactions quant à la démarche adoptée et de l'amender si nécessaire.

Elle peut également soulever des questions quant aux conséquences de l'Agenda 21 sur les dimensions sociales, environnementales et économiques de l'établissement et aussi sur sa démarche participative et éducative. Ce retour constitue ainsi l'occasion de définir ce qu'est le développement durable et de porter un regard critique sur le projet.

• La prise en compte des différents aspects du développement durable via l'Agenda 21 est une démarche itérative, s'inscrivant à moyen et long terme, dans laquelle chaque progrès en entraîne un autre.

Compte tenu du renouvellement périodique d'une grande partie des effectifs des collèges, la question se pose notamment de savoir comment pérenniser les résultats acquis d'une année scolaire à l'autre, de façon à pouvoir enrichir la démarche grâce à un travail sur de nouvelles thématiques.

Conseils pour optimiser la démarche

Principes transversaux

➤ Mettre en œuvre la gouvernance *(cf. fiche thématique sur le thème de la gouvernance).*

*• La gouvernance vise à répondre au principe de **participation**, de **transparence** et de **démocratie**.*

*• **Concertation, consultation** et **communication** sont les trois mots-clés de la gouvernance.*

• Dans un Agenda 21 d'établissement, le mode de gouvernance peut se définir comme étant la somme des moyens mis en place par le comité de pilotage pour associer les acteurs du collège à l'analyse de la situation, la définition des cibles sur lesquelles travailler en priorité et la définition des objectifs opérationnels.

Il s'agit en fait d'associer la communauté du collège de façon plus importante, plus vivante et surtout plus réactive, au processus de prise de décision sans, en aucun cas, remettre en cause le rôle fondamental du chef d'établissement et du conseil d'administration.

• La gouvernance permet ainsi de responsabiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs, ce qui alimente la dynamique, la créativité, l'adhésion et assure la pérennisation des actions.

➤ Sensibilisation et formation aux principes du développement durable

• La réussite d'un projet de développement durable, tel que l'Agenda 21 dépend de la prise de conscience de chaque membre de l'établissement du rôle qu'il peut jouer à son échelle en faveur de l'évolution environnementale, sociale et économique du monde.

*• La mise en œuvre de l'Agenda 21 signifie la **contribution de chacun**, notamment par la modification de certains gestes et comportements. La formation des équipes pédagogiques et des personnels administratifs au cours de stages spécifiquement axés sur la notion de développement durable est souhaitable. De même, les élèves et les personnels techniques doivent y être sensibilisés, par exemple par l'intermédiaire de divers médias (CDRom, jeux, vidéos).*

• Tout au long de la démarche, il est donc souhaitable de :

1) Détecter les besoins de formation,

2) Identifier les comportements pouvant engendrer des impacts significatifs afin de former, de manière adéquate, le personnel (cantine, espaces verts, laboratoires, entretien…),

3) Expliquer à chacun ce qui va être réalisé et suggérer le rôle qu'il peut jouer dans le projet.

➤ *Communication* *(cf. fiche thématique sur le thème de la communication).*

*• En interne, les échanges d'informations permettent d'**optimiser le fonctionnement de la démarche**.*

La communication interne doit permettre de tenir les acteurs régulièrement au courant de l'avancée de la démarche et des projets.

*La communication entre la direction, le personnel et les élèves se fait **dans les deux sens.***

*• En externe : il s'agit de se préparer aux demandes d'information et d'**informer sur la démarche**. Cette communication peut se faire par le biais de journées " portes ouvertes ", par l'organisation de conférences, par la participation à des colloques.*

*• Il peut être judicieux d'**agir en synergie avec d'autres événements locaux, nationaux ou mondiaux** en lien avec les thèmes abordés : semaine du développement durable, journée sans voiture, quinzaine du commerce équitable, salon de l'habitat… (une liste non exhaustive d'événements est présentée au niveau des fiches outils).*

➤ *Dimension pédagogique*

*• L'Agenda 21 n'a de sens que s'il est construit à partir des connaissances des élèves et avec leur aide. Il est donc important de **faire émerger le débat chez les élèves** sur des actions en faveur du développement durable. L'objectif de l'Agenda 21 vise à **assurer la cohérence entre ce qui est dit et ce qui est concrètement fait**, cela donne un sens pédagogique aux actions et réciproquement.*

• La mise en place d'un Agenda 21 d'établissement scolaire est, par définition, une démarche interdisciplinaire. Elle permet en effet de décloisonner certaines matières : le thème de la ressource en eau peut, par exemple, être étudié aussi bien en Histoire Géographie qu'en Sciences de la vie et de la Terre. C'est pourquoi les actions de l'Agenda 21 peuvent aisément s'intégrer dans des dispositifs d'enseignements interdisciplinaires comme les itinéraires de découverte (IDD).

Toutefois, certains projets éducatifs peuvent s'appuyer sur des séquences éducatives au sein d'une seule discipline. Ainsi, la coopération internationale peut ne concerner que le cours d'Histoire-Géographie-Education Civique, ou la biodiversité n'être abordée qu'en Sciences de la vie et de la Terre.

• Pour information, les enseignants ont la possibilité de présenter leurs projets sur le site www.eduquer-au-développement-durable.com afin de faire partager leur expérience et de trouver de nouvelles idées pédagogiques.

Les sept règles d'or :

Conseils pour une bonne réussite de l'agenda 21

1. Donnez un sens à votre projet

L'Agenda 21 doit être cohérent avec le projet d'établissement : il s'aligne sur celui-ci ou entraîne sa " redéfinition " à la lumière de nouvelles perspectives. Il se traduira par des buts et des plans d'actions spécifiques pour chacun des acteurs, mais l'essentiel est qu'il ait un sens global perceptible par tous.

Quelques recommandations

- *Faites bien comprendre les enjeux que représente la mise en place d'un Agenda 21.*
- *Formalisez votre engagement. L'Agenda 21 doit être explicitement spécifié dans le projet d'établissement.*

2. Impliquez tout le monde

L'Agenda 21 est l'affaire de tous. Il doit créer une dynamique participative, susciter l'adhésion.

Quelques recommandations

- *Incitez les différents acteurs à s'impliquer dans le choix des actions et leurs applications. Tous doivent être tenus informés des progrès réalisés. Encouragez-les à donner leur avis et à proposer des améliorations.*
- *N'oubliez pas de souligner leurs succès et de féliciter et/ou récompenser les personnes qui ont fait du bon travail.*
- *Nommez, au sein de l'établissement, un coordinateur ou une coordinatrice chargé(e) d'expliquer, rassurer et motiver l'équipe pédagogique, les personnels administratifs et techniques, et les élèves. Le coordinateur est le garant de la réussite de l'Agenda 21.*

3. Mettez en place un dispositif de suivi

On ne peut gérer efficacement que ce que l'on mesure. Cela suppose de mettre en place des grilles d'indicateurs et un schéma de progrès (voir Fiches outils) qui permettent d'évaluer l'évolution et l'impact des actions mises en œuvre. Ce suivi doit porter sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Selon les thèmes abordés, il peut être réalisé par les élèves.

Quelques recommandations

- *Faites régulièrement le bilan des progrès réalisés. Reprenez votre schéma de progrès, vérifiez ce qui a été accompli et ce qui doit l'être encore. Fixez-vous de nouveaux objectifs.*
- *Affichez les résultats des indicateurs et leur évolution. Les acteurs sauront ainsi à quoi ont servi leurs efforts, ce qui les encouragera à poursuivre sur leur lancée.*

4. Faites preuve de souplesse

Veillez à ce que votre Agenda 21 soit adaptable en cours de route, en fonction de l'évolution de la situation et des bénéfices de l'apprentissage collectif. Un bon programme de développement durable doit pouvoir s'accommoder de possibilités inattendues et novatrices… ou faire face à des difficultés imprévues !

Quelques recommandations

- *Soyez fidèle à vos principes, mais n'hésitez pas à élargir vos perspectives si vous entrevoyez de nouvelles possibilités d'action.*
- *Tenez compte de l'expérience pour moduler vos objectifs.*
- *Soyez à l'écoute des expériences des autres établissements scolaires et des réactions des personnes impliquées dans l'Agenda 21.*

5. Inscrivez votre projet dans la durée

Pour réussir pleinement, un programme de développement durable doit engendrer des automatismes dans les actions au quotidien.

Quelques recommandations

- *Faites en sorte que votre projet devienne un principe permanent dans la vie de l'établissement, par la pédagogie, l'écoute et la communication.*
- *N'hésitez pas à renouveler régulièrement votre message de sensibilisation.*

6. Faites connaître vos bonnes pratiques

Quoique vous entrepreniez en matière de développement durable, il est dans votre intérêt de le communiquer en interne, à l'ensemble des acteurs du collège… qui pourront ainsi adopter de nouveaux comportements, non seulement dans l'enceinte du collège, mais aussi à l'extérieur.

En externe, l'établissement devrait également faire connaître ses expériences de " bonnes pratiques " en matière de développement durable sur son territoire, auprès des parents ou des prestataires de services.

Quelques recommandations

- *Organisez une campagne d'affichage.*
- *Créez un bulletin, un site web.*
- *Profitez de la journée " portes ouvertes " de votre établissement pour communiquer sur ce qui a été fait et sur les résultats obtenus.*
- *Participez à des colloques.*
- *Médiatisez vos actions : conférences, débats, voyages d'étude, actions sociales et environnementales.*
- *Si vous publiez un compte-rendu annuel de vos actions, communiquez clairement ce que fait votre établissement en matière de développement durable.*

7. Etablissez des partenariats

Les collèges peuvent rechercher des synergies par le biais de partenariats avec des associations et des établissements publics.

Quelques recommandations

- *N'hésitez pas à contacter le Rectorat, qui est votre interlocuteur privilégié.*

Points à prendre en compte pour un déroulement optimal

➤ (In-) formation de l'équipe pédagogique au développement durable

L'approche du développement durable demande au préalable une sensibilisation/formation des professeurs aux principes du développement durable, et la possibilité d'intégrer les actions dans les programmes scolaires via l'éducation à l'environnement pour le développement durable (EEDD). Se renseigner à ce sujet auprès du Rectorat.

➤ Nécessité d'une forte mobilisation des professeurs

L'EEDD est inscrit dans le cadre des programmes scolaires et ne doit donc, théoriquement, pas prendre de temps supplémentaire. Le nombre d'heures nécessaires à la préparation des cours et actions suppose cependant une réelle motivation.

➤ Implication des parents d'élèves

Le soutien des parents d'élèves est important pour prolonger les actions menées au sein de l'établissement vers la sphère familiale. Il est essentiel que les élèves n'aient pas le sentiment que le développement durable est une affaire qui se limite au périmètre de la classe ou du collège.

➤ Intérêt d'un coordinateur

L'existence d'une personne référente au sein de chacun des établissements permet de canaliser les conflits d'intérêt, mais aussi d'expliquer, rassurer et motiver l'ensemble des acteurs, notamment l'équipe pédagogique. Cette fonction peut être occupée par un professeur, un personnel technique ou administratif.

Quelles que soient les dispositions particulières adoptées, l'animateur/coordinateur de l'établissement disposera d'un correspondant privilégié au niveau du Rectorat ; un réseau d'échange pourra par ailleurs être créé entre établissements.

➤ Réalisation de compromis pédagogiques

Le brassage des différentes disciplines au sein d'un projet transversal comme l'Agenda 21 peut mettre en évidence des disparités entre les méthodes et/ou le vocabulaire utilisé. Cela implique une harmonisation entre les professeurs.

Par ailleurs, le travail en équipe implique nécessairement des confrontations d'idées, voire même des conflits. Des compromis sont donc nécessaires.

Avantages :

Intérêts de la démarche pour le collège

➤ *Projet d'établissement et éducation citoyenne*

Cette démarche permet d'enrichir le projet d'établissement. Elle l'inscrit dans la transversalité, ouvrant ainsi un nouveau champ favorable à de nouvelles orientations pour l'éducation citoyenne.

L'Agenda 21 n'est pas une action particulière supplémentaire. C'est un changement de regard sur les actions menées dans le cadre du projet d'établissement. Il permet de faire le point sur ce qui est à retenir et à développer afin d'atteindre les objectifs collégialement définis.

➤ *Aspect éducatif*

L'Agenda 21 d'établissements scolaires répond pleinement aux attentes de la circulaire n°2004-110 portant sur les " instructions pédagogiques (enseignements élémentaires et secondaires) pour la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable – rentrée 2004 ".

L'implication de tous les acteurs du collège fait de l'Agenda 21 un projet fédérateur, qui renforce la capacité de chacun à prendre en compte des critères d'ordre différent -sociaux, économiques, environnementaux- pour déterminer ses choix.

➤ *Appropriation des actions*

Le caractère participatif de l'Agenda 21 permet de légitimer et de faciliter l'appropriation des actions mises en œuvre. L'adhésion générale constitue un gage supplémentaire à la pérennisation des résultats.

➤ *Remise en question*

Un projet de développement durable met le doigt sur de nombreux aspects de la vie de l'établissement scolaire : dimensions environnementale, sociale, éthique, culturelle et économique. C'est l'occasion pour tous les acteurs de se remettre en question, de reconsidérer les actions menées sous un nouvel angle, et de les optimiser.

➤ *Amélioration de l'organisation du collège*

La prise en compte des aspects sociaux et environnementaux lors de la prise de décision induit la modification des habitudes de consommation et des comportements quotidiens.

Le contrôle des impacts environnementaux, lorsqu'il est couplé à une analyse économique en coût global et à l'introduction de programmes de sensibilisation destinés à toute la communauté du collège, a une influence positive sur l'organisation interne et sur la sécurité des usagers du lieu.

De plus, cette démarche permet la transversalité et le décloisonnement entre les matières et entre les différents usagers.

➤ *Economie sur les frais de fonctionnement*

La démarche permet d'agir sur les charges de fonctionnement des établissements, notamment en favorisant les économies d'énergie, d'eau, de papier, etc.

➤ *Contrôle et veille réglementaire*

Les actions en faveur du développement durable peuvent passer par le respect de la réglementation. Un état des lieux pourrait permettre en effet de révéler certains manquements éventuels.

➤ *Image et communication*

La mise en place d'un Agenda 21 d'établissement permet de mettre en perspective les nombreuses actions déjà menées au sein de l'établissement et de les mettre en valeur au sein d'un projet global.

L'établissement prouve par les faits qu'il se préoccupe concrètement du bon état de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles et de la transmission des valeurs liées à la citoyenneté. Ceci lui permet de valoriser son image à long terme.

Par ailleurs en participant à l'effort global de la société pour un développement plus durable, il améliore ses relations avec les communautés locales.

Le dynamisme de prise en compte du développement durable passe bien évidement par l'exemplarité du service public, notamment pour l'Education Nationale qui a vocation et matière à être particulièrement incitateur.

Fiches thématiques et actions

Les fiches présentées dans cette partie sont de deux types :

Des fiches correspondent aux deux principes transversaux incontournables dans la mise en œuvre d'un agenda 21 :

- *Gouvernance*
- *Communication*

Quatorze fiches correspondent à des thématiques adaptées au contexte des établissements scolaires.

Lors de la conférence de Rio en 1992, 27 thèmes ont été proposés dans le cadre de l'Agenda 21. Les thèmes non traités dans ce document sont ceux qui paraissaient les moins adaptés au contexte des établissements secondaires, comme par exemple : agriculture et forêt, vacances-tourisme-loisirs…

De fait, la liste des thématiques présentée ci-après n'est pas exhaustive et il est tout à fait possible de s'intéresser à d'autres thématiques.

En outre, ces thématiques sont interdépendantes : le thème de l'énergie peut par exemple être abordé via la consommation énergétique des bâtiments scolaires ou à partir d'une action sur les transports…

- *Achats et Consommation*
- *Air intérieur*
- *Alimentation*
- *Bâtiments scolaires*
- *Bruit*
- *Coopération locale et internationale*
- *Déchets*
- *Eau*
- *Energie*
- *Engagement social*
- *Patrimoine naturel et espace non bâti*
- *Risques*
- *Santé / bien-être*
- *Transports*

Des icônes en tête de chaque fiche rappellent les dimensions du développement durable traitées dans chaque thématique :

Dimension environnementale

Dimension sociale

Dimension économique

Les fiches thématiques s'organisent ensuite selon différentes rubriques :

- ***Faites le point !*** *- Cette partie permet de faire un état des lieux des actions déjà réalisées dans l'établissement sur cette thématique ;*
- ***Fixez des objectifs*** *- Des objectifs généraux sont ici proposés ; ils peuvent servir de base à la réflexion;*
- ***Quelques exemples d'actions concrètes*** *- Figurent dans cette partie des actions relativement aisées à mettre en œuvre ;*
- ***Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic*** *- Quelques pistes sont mentionnées ici pour inciter et aider à la réalisation d'un diagnostic plus poussé ;*
- ***Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir*** *- Cette partie dresse une liste non exhaustive des actions complémentaires envisageables ;*
- ***Partenaires*** *- Une sélection, non exhaustive, de partenaires est proposée dans cette rubrique ;*
- ***Outils pédagogiques ou de sensibilisation*** *- Cette dernière partie présente quelques outils sur lesquels il est possible de s'appuyer.*

Ces fiches présentent également trois types d'encadrés :

- ***Exemples*** *- Des actions ou opérations réalisées dans des établissements scolaires permettent d'illustrer ce qui peut être entrepris par rapport à la thématique ;*
- ***Le savez-vous ? / Pour en savoir plus*** *- Ce point présente des informations qui permettent d'approfondir la thématique ;*
- ***Adresses et contacts utiles*** *- Cet encadré reprend les coordonnées des partenaires et des source d'informations potentiels.*

A noter

Le choix des thématiques qui seront abordées dans le cadre de votre Agenda 21 est déterminant : il convient, pour chacune des thématiques proposées, de s'interroger sur ***la pertinence de sa prise en compte dans l'Agenda 21.***

Vous trouverez ci-dessous une liste de questions qu'il est souhaitable de se poser pour chaque thématique.

- *Quels sont les éléments sur lesquels le collège peut agir ?*
- *Y a-t-il eu des actions de sensibilisation des élèves dans ce domaine ?*
- *Quels sont les éléments les plus porteurs pédagogiquement ?*
- *Quel peut être l'intérêt des élèves ?*
- *Quel peut être l'intérêt des enseignants ?*
- *Quel peut être l'intérêt des autres personnes concernées dans l'établissement ?*
- *Y a-t-il des actions au niveau local concernant cette thématique ?*
- *Comment cette thématique peut-elle s'inscrire dans les comportements individuels ?*
- *Existe-t-il une action, un plan ou un programme, local, régional ou national, qui permette de situer l'action dans un contexte médiatique porteur ?*

PRINCIPE TRANSVERSAL

Gouvernance

La gouvernance vise à répondre aux principes de transparence, de démocratie et de participation qui sous-tendent la notion de développement durable. Elle constitue le socle de la démarche et vise à créer les conditions d'une dynamique partagée par l'ensemble des acteurs de l'établissement. Elle englobe la mise en place de dispositifs par le biais desquels l'ensemble des acteurs du collège expriment leurs attentes et participent activement au développement de leur Agenda 21. Elle implique également la mise en oeuvre de moyens pour informer, sensibiliser, mobiliser et responsabiliser les acteurs de l'établissement. Là encore, à chaque collège de concevoir son mode de gouvernance à partir de ses spécificités propres et des ressources locales.

Faites le point !

- *Votre établissement a-t-il mis en place une procédure de concertation et consultation dans le cadre du développement de son projet d'établissement ? A quel moment ? A quel niveau ?*
- *Dans quelle mesure et par quels moyens sollicitez-vous l'ensemble des acteurs du collège dans votre projet d'établissement ?*
- *Quels moyens vous êtes-vous donnés pour mesurer les effets et résultats de votre projet d'établissement ?*
- *Quelles sont les missions dévolues à l'organe en charge de mener la communication et l'échange ? Comment est-il organisé ?*
- *Existe-t-il des commissions thématiques pluridisciplinaires déjà formées dans l'établissement ?*
- *Quels sont les acteurs et les partenaires de votre établissement susceptibles de participer à la démarche ?*
- *Quels sont les atouts dont dispose votre établissement pour mettre en place un Agenda 21 d'établissement ?*

Fixez des objectifs

- *Rechercher l'adhésion et l'implication de tous les acteurs du collège au projet d'Agenda 21, à tous les stades de la démarche, en commençant par le choix des thèmes de travail prioritaires ;*
- *S'organiser pour répondre aux nouvelles sollicitations, liées à ce nouveau projet ;*
- *Assurer une plus grande cohérence des actions développées par l'établissement dans le cadre du projet d'Agenda 21 et une allocation optimale des ressources ;*
- *Développer une culture commune de partage et de responsabilité pour asseoir la crédibilité du projet.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Informer l'ensemble des acteurs, y compris les collégiens, sur la décision de se lancer dans le projet, en préalable à la consultation et à la concertation ;*
- *Créer un comité de pilotage (instance de concertation spécifique à l'Agenda 21 comprenant des représentants de toutes les catégories d'acteurs présentes au sein du collège) ;*
- *Créer des lieux d'échange permanent et organiser des réunions d'information sur les enjeux et objectifs généraux d'un Agenda 21 d'établissement ;*

- *Créer des groupes thématiques de travail et organiser des ateliers ;*
- *Expliquer le projet dans ses étapes indispensables à la légitimité et à la pérennité du processus.*
- *Construire un organigramme qui définit le rôle et les compétences des différents acteurs.*

Pour aller plus loin dans la démarche

- *Inciter les acteurs du collège à participer aux instances de concertation de la ville sur l'Agenda 21 local, quand il existe ;*
- *Assurer la participation du collège aux instances formelles locales (Conseil Consultatif des Citoyens, Conseils Consultatifs Locaux du Développement Durable, Ateliers 21...) ;*
- *S'engager par des initiatives locales dans la mise en œuvre du Développement Durable ;*
- *Associer le public dans certaines opérations et initiatives menées par le collège.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***Collège Lezay MARNESIA de Strasbourg***
  " Sixième écologique, devenir citoyen au collège "
  Partenaire: Ademe
  Contact : Mme SURE

- ***Lycée Louis PASTEUR de Strasbourg***
  " La semaine du civisme "
  Partenaire : CUS

- ***Collège Lucie BERGER de Strasbourg***
  Partenaire : CUS

Partenaires possibles

- *Comité21, http://www.comite21.org/bonnes_pratiques/index.php*
- *Association 4D http://www.association4d.org*
- *ECO-Conseil, http://www.ecoconseil.org*

PRINCIPE TRANSVERSAL

Communication

" Faire du lien "

La communication doit permettre de tenir les acteurs régulièrement informés de l'avancée de la démarche développement durable dans le collège : elle permet d'optimiser le fonctionnement de cette démarche.

Il s'agit également de se préparer aux demandes d'informations et d'informer sur le concept de développement durable en général et sur l'Agenda 21 du collège en particulier.

Faites le point !

- *Possédez-vous des boîtes à idées, un journal interne ?*
- *Disposez-vous d'un site Internet ?*
- *Un système d'affichage est-il en place dans le collège ?*
- *Existe-t-il un organe en charge de mener la communication au sein du collège ? Comment est-il organisé ?*
- *Avez-vous déjà demandé aux élèves ou parents s'ils se sentent concernés par la protection de l'environnement ? l'éthique ? la responsabilité sociale ?*
- *Certains membres de votre collège viennent-ils de pays particulièrement sensibilisés aux questions environnementales (Allemagne, Pays-Bas, pays scandinaves) ?*
- *Les élèves et parents d'élèves vous interrogent-ils sur les mesures prises en matière de développement durable dans votre collège?*
- *Avez-vous recensé les personnes intéressées par la démarche développement durable ?*

Fixez des objectifs

- *Favoriser la communication entre tous les membres du collège (collégiens, équipes pédagogiques, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves).*
- *Sensibiliser les acteurs du collège au développement durable.*
- *Informer sur la démarche d'Agenda 21.*
- *Garantir la lisibilité ainsi que l'appropriation des actions et résultats du projet Agenda 21 de l'établissement par l'ensemble de la communauté scolaire.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Lister les différents outils existants pour favoriser la communication entre les acteurs de la communauté scolaire ;*
- *Lister les différents moyens utilisés pour informer, sensibiliser, socialiser ;*
- *Développer et adapter des supports de communication pour relayer au plus grand nombre l'information sur le développement durable et l'Agenda 21 de l'établissement, en interne comme en externe (journal interne, affichage, portes ouvertes, conférences, publications dans les journaux locaux…) ;*
- *Créer des outils de communication spécifiquement dédiés à votre démarche Agenda 21 (site Internet, messagerie, forum)*
- *Mettre en place un outil permanent d'échanges autour des questions relatives au développement durable (tableau d'affichage libre expression, tableau d'affichage images chocs et réactions…)*

- *Organiser une exposition sur les thèmes touchant au développement durable ;*
- *Socialiser la démarche développement durable au collège et les résultats des actions de l'Agenda 21 du collège (expositions interactives, site Internet du collège, réalisation d'un Cdrom, d'un film, pièce de théâtre, théâtre d'improvisation, fabrication de jeux éducatifs, de livres….) ;*
- *Créer des panneaux de communication pour les groupes de travail thématique.*

Pour aller plus loin dans la démarche

- *Organiser et participer à des conférences et des réunions de vulgarisation sur l'environnement et le DD ;*
- *Associer le public dans certaines opérations et initiatives menées par le collège ;*
- *Assurer la participation du collège à une instance formelle (Conseil Consultatif des Citoyens, Conseils Consultatifs Locaux du DD, Ateliers 21...) ;*
- *Présenter ses projets sur le site www.eduquer-au-developpement-durable.com afin de faire partager ses expériences et trouver de nouvelles idées.*

Partenaires possibles

- *Comité 21, http://www.comite21.org/bonnes_pratiques/index.php*
- *Association 4D http://www.association4d.org*
- *ECO-Conseil, http://www.ecoconseil.org*
- *Chambre de consommation d'Alsace, http://www.cca.asso.fr/*

Achats et consommation

Faire le lien avec :
- Déchets
- Eau
- Alimentation
- Engagement social

" Consommer moins et mieux, acheter différemment "

En tant que consommateurs, nous avons des responsabilités. Nous pouvons modifier nos choix pour contribuer à un développement durable en consommant moins et mieux, en respectant l'environnement (achats verts ou écoresponsables), les droits sociaux (achats éthiques), en étant plus solidaires avec les pays du Sud (achats équitables), en favorisant le développement économique local (achats de proximité).

Au-delà des achats du collège lui-même, l'information et la sensibilisation des collégiens dans ce domaine peuvent les inciter à être des consommateurs plus responsables.

Cette démarche d'exemplarité crédibilise la démarche d'Agenda 21.

Faites le point !

- *Des réflexions ont-elles déjà été menées au sein du collège sur la thématique des achats (achats de produits, de fournitures, de matériels…)?*
- *Incitez-vous les acteurs du collège à réduire leur consommation ?*
- *Au moment de choisir un équipement, tenez-vous compte de sa consommation en eau ou en énergie ou en "consommables" (cartouches, gobelets en plastique…) ?*
- *Connaissez-vous la provenance de vos produits, leurs modalités de fabrication ?*
- *Connaissez-vous la signification des labels pouvant figurer sur les produits?*
- *Y a-t-il eu des actions de sensibilisation des élèves dans ce domaine ?*
- *Des actions d'achat responsable ont-elles été menées au sein de l'établissement ?*
- *Achetez-vous du papier recyclé ?*
- *Que faites-vous de vos matériels usagés (mobiliers, ordinateurs, livres…) : sont-ils repris et valorisés ? Demandez-vous à vos fournisseurs une clause de reprise du matériel usagé, des emballages ou des cartouches de toner?*
- *Consommez-vous des produits issus du commerce équitable (en restauration…) ?*

Fixez des objectifs

- *Diviser la consommation de papier par deux en 2 ans.*
- *Identifier et utiliser des produits d'entretien moins polluants.*
- *Connaître et faire connaître la signification des labels à toute la communauté du collège.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Réutiliser le côté vierge des papiers usagés (imprimés, brouillons, pièces de courrier interne, erreurs de photocopie, documents non utilisés …) ;*
- *Régler par défaut les imprimantes et les photocopieurs sur une duplication en recto verso et sur l'impression de deux pages ou davantage sur un seul côté de feuille ;*
- *Réaliser une liste de circulation intra et Internet pour la communication, (sans impression systématique) ;*

- *Choisir des matériels durables et facilement réparables ;*
- *Utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace (dispositifs d'économie d'eau dans les appareils sanitaires; imprimantes recto-verso munies d'une touche éco ; lampes basse consommation, ...) ;*
- *Organiser un groupe de travail sur le rôle des collégiens en tant que consommateurs ;*
- *Réaliser une campagne de promotion des produits comportant un minimum d'emballages, éviter les achats à conditionnement unitaire ;*
- *Organiser une exposition sur les différents labels environnementaux existants ;*
- *Proposer des produits issus du commerce équitable ou de producteurs locaux (cantine, foyer des élèves, salle des professeurs) ;*
- *Mettre en place une réflexion sur les demandes de fournitures scolaires émanant des enseignants.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Déterminer les achats sur lesquels le collège peut agir (analyse des procédures d'achat et évaluation des possibilités d'action).*
- *Identifier les catégories de produits achetés par le collège présentant des enjeux économiques / environnementaux / sociaux.*
- *Identifier les postes d'achats les plus porteurs pédagogiquement pour promouvoir des attitudes et des comportements d'achats responsables au sein du collège, et/ou de la part des collégiens eux-mêmes.*
- *Analysez vos comportements d'achats en fonction des critères d'achat responsable.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Assurer l'information des collégiens sur les labels ;*
- *Privilégier les produits provenant de cultures biologiques locales, les produits issus du commerce équitable, les produits recyclés et ceux valorisables après usage ;*
- *Favoriser les circuits d'approvisionnement locaux et respectueux de l'environnement ;*
- *Mettre en place des achats responsables dans tous les services du collège (restauration, entretien) ;*
- *Intégrer des clauses environnementales et sociales dans les achats.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***CLG Ribeaupierre, RIBEAUVILLE (68)***
  " Un consommateur averti est un consommateur économe "
  Partenaire : Alter Alsace Energie
  Contacts: M. Bakri et Mme Segaux
- ***Collège Grégoire de Tours à Marlenheim***
  " Du papier dans tous ses états, et nous on fait quoi ? "
  Partenaire : DIREN
  Contacts : MM. MARTIN et SCHOETTEL

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- *Médias : diaporama, vidéos, débats sur le développement durable, la mondialisation, la solidarité, le travail des enfants, les problèmes environnementaux liés aux pratiques industrielles, agricoles ou à la gestion des déchets, l'origine des vêtements.*
- *Repas / Goûter promouvant le commerce équitable et l'agriculture biologique ;*
- *Guide pratique de **l'ADEME :** " Comment devenir un éco-consommateur ".*
  http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/achet_et_conso/index.htm
- *Brochure de sensibilisation **" Déchets ménagers - comment les réduire "**, disponible au Conseil général du Bas-Rhin.*
- *Site www.cca.asso.fr/actions/eco/test: site du citoyen eco-consommateur avec des conseils pratiques et théoriques ainsi qu'un test sur l'énergie.*
- *Styles de vie : bien vivre sur les planètes (UNEP)*
  http://www.uneptie.org/pc/sustain/reports/SCP_Resource_Kit/PDF_FINAL_fr/styles.pdf

Partenaires possibles

- *Chambre de consommation d'Alsace*
- *Alsace Nature*
- *Artisans du monde*
- *Collectifs du commerce équitable …*

Adresses et contacts utiles

- ***Plate-forme Education au développement en Alsace CEFODE** - Michaële Groshans*
  http://cefode.free.fr - Tél. : 03 88 45 59 90
- ***Collectif pour une économie solidaire -** Myriam Brant*
  http://espacenordsud.free/collectif.htm - Tél. : 03.88.61.15.50
- ***Ethique sur l'étiquette :** www.ethique-sur-etiquette.org/*
- ***Chambre de consommation d'Alsace***
  http://www.cca.asso.fr - Tél. : 03 88 15 42 42

Pour en savoir plus

- ***Groupe permanent d'étude des marchés " Développement Durable, Environnement " (GPEM/DDEN)** - Guide de l'achat public éco-responsable.*
  www.ademe.fr/htdocs/actualite/rub_dd2004/achats.asp
- ***site de l'administration éco-responsable** - www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr*
- ***site des marchés publics français -***
  www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/marches_publics/index.htm
  (guide mis en ligne à la rubrique " Publications-Guides et recommandations ")
- ***liste des produits titulaires de l'écolabel NF-Environnement -** www.marque-nf.com*
- ***liste des produits titulaires de l'écolabel européen -** www.eco-label.com*
- ***site de l'association " Consodurable " -** www.consodurable.org*

NOTES

Air intérieur

Faire le lien avec :
- *Bâtiments scolaires*
- *Energie*
- *Santé / Bien-être*

" Faites circuler l'air "

L'air est l'un des éléments essentiel à la vie. Le manque d'informations sur l'état de la pollution de l'air intérieur dans les bâtiments est aujourd'hui un handicap pour définir des mesures efficaces de prévention et de réduction des pollutions.

La promotion d'une bonne qualité de l'air intérieur (QAI) dans les écoles est particulièrement importante. Lorsqu'elle est mauvaise, la qualité de l'air intérieur peut affecter la santé des élèves et du personnel.

Faites le point !

- *Connaissez-vous les principales sources de pollution de l'air intérieur ?*
- *Avez-vous informé les élèves et le personnel que la qualité de l'air est parfois plus mauvaise à l'intérieur qu'à l'extérieur et peut affecter la santé humaine (fatigue, mal de tête, maladies respiratoires et cardiovasculaires, incapacité à se concentrer) ?*
- *Disposez-vous d'un système de ventilation mécanique ou utilisez-vous la ventilation naturelle ?*
- *Les fenêtres de la classe peuvent-elles être ouvertes (en l'absence d'un système de ventilation mécanique) ?*
- *Le personnel de l'école et les élèves ont-ils reçu des consignes pour aérer régulièrement les salles de classe ?*
- *Vous assurez–vous que le système de chauffage, de ventilation ou de climatisation (CVC) est exploité correctement et entretenu régulièrement ?*

Fixez des objectifs

- *Limiter les sources de pollution en favorisant l'achat de produits non polluant (meubles, produits d'entretien, etc.) ;*
- *Limiter les émissions polluantes en modifiant les comportements (limiter les surconsommations et fixer les règles de manipulation des produits polluants);*
- *Favoriser le renouvellement de l'air dans les locaux par une aération adaptée.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Réaliser une exposition traitant de l'impact de la qualité de l'air intérieur sur l'environnement et la santé ;*
- *Aérer régulièrement les locaux (environ 5 minutes toutes les 3 heures) ;*
- *Entretenir et remplacer régulièrement les filtres de votre installation d'aération pour une efficacité prolongée ;*
- *Sensibiliser et informer le personnel technique afin qu'il acquière une meilleure connaissance des diverses unités de ventilation de l'école et des systèmes qui desservent les différentes salles ;*
- *Evitez la surconsommation de produits d'entretien ou le mauvais usage de produits chimiques pour combattre les insectes et animaux indésirables ;*
- *Aménager les classes de façon à ce que le personnel d'entretien puisse nettoyer facilement ;*

- *Surveiller l'apparition de fuites d'eau et les signaler rapidement pour éviter l'apparition de moisissures (risque d'allergies, d'asthme) ;*
- *Sensibiliser au problème du tabagisme au collège, repenser la salle aménagée pour fumeurs (faire respecter la Loi EVIN).*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Identifiez, à partir des fiches produits ou en demandant des informations aux fournisseurs, les sources de polluants atmosphériques potentiels (produits de laboratoire, ameublement, produits d'entretien, pesticides, imprimantes et photocopieuses, appareils de chauffage, moisissures, bactéries, virus) ;*
- *Faites évaluer la pollution atmosphérique dans les salles des classes une fois par an et comparez à des valeurs de référence.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Révisez les cycles opérationnels du système de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) ;*
- *Identifiez les éventuels problèmes de santé liés à la pollution atmosphérique.*

Partenaires possibles

- *ASPA - Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique*
- *ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie*
- *ALME - Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (Mulhouse)*
- *DRIRE - Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement*

Adresses et contacts utiles

- *ASPA - http://www.atmo-alsace.net*
- *ADEME - www.ademe.fr*
- *ALME - www.alme-mulhouse.fr*
- *CSTB - http://www.cstb.fr/*
- *OQAI - www.air-interieur.org/*
- *Alter Alsace Energies - www.alteralsace.org*
- *Jeunes pour la nature - tél : 03 89 42 27 88*

Pour en savoir plus

- ***Campagne nationale de mesures et de collecte d'informations sur la qualité de l'air*** *effectuée par l'**OQAI** (Observatoire de la qualité de l'air intérieur) et le **CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) sur la période 2001-2004*
  L'Observatoire est chargé de collectes des informations à l'échelle nationale sur les substances présentes dans l'air intérieur de différents lieux de vie, logements, écoles, bureaux, transports (région de Strasbourg, d'Aix-Marseille et Nord-Pas-de-Calais).
  Description de la campagne : http://www.air-interieur.org/docpdf/campagne.pdf
  Fiche de sensibilisation : http://www.air-interieur.org/documents/fichiers/B84_1.pdf
- *La campagne de **Greenpeace** apporte des informations complémentaires à celles que recueille l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur http://www.greenpeace.org/france_fr/*

Alimentation

Faire le lien avec :
- *Déchets*
- *Santé, bien-être*
- *Coopération locale et internationale*

" Mangeons bien pour vivre mieux ! "

Notre mode d'alimentation a un impact sur notre santé, sur l'environnement et sur les situations sociales : la progression de l'obésité montre qu'il faut donner de bonnes habitudes alimentaires aux enfants ; les aliments que nous consommons soulèvent le problème de leur production (excès d'engrais, de produits phytosanitaires, épuisement des sols, exploitations des paysans de certains pays…).

Le thème de l'alimentation donne ainsi l'opportunité d'agir à plusieurs niveaux.

Faites le point !

- *Avez-vous déjà réalisé des actions en lien avec l'alimentation (initiation au goût, sensibilisation à la qualité des produits, semaines thématiques,…) ?*
- *Faites-vous vérifier vos menus par un professionnel de la nutrition ?*
- *Proposez-vous prioritairement des produits de saison à la cantine ?*
- *Proposez-vous prioritairement des produits locaux à la cantine ?*
- *Votre collège possède-t-il un distributeur de sucreries ou de boissons gazeuses ?*
- *Proposez-vous des produits biologiques ou équitables dans la salle des professeurs, la cafétéria ou le foyer ?*
- *Avez-vous mené des actions en vue de limiter les surplus de cantine ?*

Fixez des objectifs

- *Sensibiliser les collégiens à la diététique : comment constituer un repas équilibré ;*
- *Faire connaître et respecter les recommandations de la Circulaire du 25 juin 2001 : « composition des repas servis en restauration scolaire et sécurité alimentaire » ;*
- *Sensibiliser les élèves et le personnel du collège à la saisonnalité et aux modes de conservation et de transport des produits ;*
- *Augmenter la proportion de produits de saison produits localement dans les repas servis à la cantine ;*
- *Introduire des produits issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable au collège ;*
- *Diminuer de 50 % la quantité de déchets de cantine.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Informer et sensibiliser à la qualité et au caractère saisonnier des produits ;*
- *Initier au goût ;*
- *Organiser des semaines thématiques ;*
- *Organiser des sorties chez les producteurs locaux ;*
- *Prendre en compte les aspects diététiques, environnementaux et éthiques pour l'achat des produits destinés à la cafétéria et à la salle des professeurs ;*
- *Sensibiliser le personnel de cantine à la réduction et à la gestion des déchets.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Evaluer le nombre d'élèves qui viennent au collège sans prendre de petit-déjeuner ;*
- *Identifier et quantifier les différentes sources de denrées alimentaires dans le collège (cantine, cafétéria, salle des profs,…) ;*
- *Evaluer l'impact de ces consommations sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie : production, conservation, emballage, transport, élimination des déchets ;*
- *Quantifier les déchets de cantine.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *A partir de ces éléments, choisir les postes sur lesquels travailler de façon à favoriser l'hygiène alimentaire tout en réduisant les impacts globaux sur l'environnement.*
- *Proposer des menus adaptés à certaines pathologies (diabète, allergies …) ;*
- *Augmenter la part des produits bio et équitables à la cantine ;*
- *Valoriser les déchets de cantine (compostage…) ;*
- *Proposer des petits-déjeuners équilibrés.*

Exemples dans les collèges

- ***Expérience en cours dans 17 collèges et lycées du Nord-Pas-de-Calais*** *en faveur de la consommation de fruits et légumes, avec la participation des élèves et des cuisiniers. Dans certains établissements, les consommations de fruits et de légumes ont triplé.*
  Contact : Daniel Maslanka, intendant du lycée d'Haubourdin.

- ***CAT de Mundolsheim***
  " Pour être bien dans mon assiette "
  Partenaire : Maison de la Nature du Ried
  Contact : Mme WOELFFEL

- ***Lycée Professionnel Agricole d'Erstein***
  " Manger Durable "
  Contact : Mme FLAITZ

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- *Repas ou goûters avec des produits issus de l'agriculture biologique*
- ***Semaine du goût*** *- http://www.legout.com/defaultie.htm*
- ***Cantines biologiques -*** *exposition de 6 panneaux destinée à accompagner la mise en place d'une cantine comprenant des plats biologiques - Alsace Nature*
- ***Des grains, des mains, du pain -*** *remorque aménagée pour la découverte des céréales et le cheminement jusqu'à la fabrication du pain. Atelier complété par des fiches pédagogiques et qui nécessite l'intervention d'un animateur du CINAE - Réalisation : CINAE AGF Rhinau - Contact : Bernard Bischoff - 03 88 74 66 44*
- ***Manger et partager*** *- malles pédagogiques contenant jeux, livres, CD-Rom, imagiers et dossier pédagogique - thèmes : la malnutrition, les aliments et l'alimentation du corps, la notion de partage - PEP 68 - Contact : 03 89 24 23 71*
- *Exposition* ***Manger responsable*** *- Chambre de consommation d'Alsace*

Partenaires possibles

- ***INPES :*** *Institut national de prévention et d'éducation pour la santé*
- *Associations " nature " :* ***CINAE, Espace nature***
- *Association de solidarité :* ***banques alimentaires, collectif pour une économie solidaire, PEP 68***
- ***OPABA -*** *Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace*
- ***Chambre de consommation d'Alsace***

Adresses et contacts utiles

- ***Groupe permanent d'études des marchés de denrées alimentaires :*** *guides et fiches techniques pour chaque type de produit, très pratiques pour l'acheteur en restauration collective - http://www.minefi.gouv.fr/daj/guide/gpem/table.html*
- ***INPES*** *- www.cfes.sante.fr*
- ***Alsace Nature*** *- http://alsace.nature.free.fr - Animateurs (Xavier Adem et Arnaud Redoutey) : 03 88 37 55 41*
- ***CINAE*** *- contact : assoc.genfam@wanadoo.fr ; Bernard Bischoff : 03 88 74 66 44*
- ***PEP 68*** *- www.pep68.association.fr - contact : 03 89 24 23 71*
- ***OPABA*** *- http://www.opaba.org/*
- ***UN PLUS BIO*** *- association nationale qui accompagne les établissements souhaitant introduire une " alimentation de qualité " dans leur restauration - http://www.unplusbio.org/*

Pour en savoir plus

- *Circulaire du 25 juin 2001 relative à la « composition des repas servis en restauration scolaire et sécurité alimentaire » - B.O. Spécial N°9 du 28 juin 2001*
- *Cantines scolaires - Cancres et premiers de la classe, Que Choisir n°423, février 2005*
- *Articles de la Gazette des communes sur les cantines :*

- " Cantines scolaires : le bio arrive dans l'assiette ", n°1737 du 12 avril 2004
http://www.lagazettedescommunes.com/archives/fiche_article.asp?pildArt=28334&piPosition=4&piTotal=33

- " Priorité à la qualité alimentaire, service compris ", n°1695 du 26 mai 2003
http://www.lagazettedescommunes.com/archives/fiche_article.asp?pildArt=26248&piPosition=7&piTotal=33

- " Aménager les cantines : les contraintes à respecter ", n°1660 du 16 septembre 2002
http://www.lagazettedescommunes.com/archives/fiche_article.asp?pildArt=20292&piPosition=10&piTotal=33

- " Cantines : les modes de gestion jouent peu sur les solutions techniques ", n°1651 du 24 juin 2002
http://www.lagazettedescommunes.com/archives/fiche_article.asp?pildArt=20686&piPosition=12&piTotal=33

- *Réchauffement climatique : combien de gaz à effet de serre dans votre assiette ? - http://www.manicore.com/documentation/serre/assiette.html*

NOTES

Bâtiments scolaires

Faire le lien avec :
- Air Intérieur
- Energie
- Bruit
- Patrimoine naturel et espace non bâti

" Un meilleur bâti pour plus d'harmonie ! "

La qualité des bâtiments a un impact sur le cadre de vie, les conditions de travail, l'environnement et la consommation d'énergie. Toute construction dans l'enceinte du collège peut donc être appréhendée du point de vue du développement durable. Le collège, qui a la charge de l'entretien de ses bâtiments, peut donc agir à plus d'un titre.

Faites le point !

- *Réalisez-vous des améliorations régulières en rapport avec le cadre de vie dans l'établissement (peintures, plantations, décoration…) ?*
- *Les élèves participent-ils aux différents travaux de rangement et de nettoyage des classes ?*
- *Utilisez-vous le " guide de l'entretien et de la sécurité des collèges " élaboré conjointement par le Conseil général du Bas Rhin, le Rectorat et des représentants des collèges ?*
- *L'organisation de chaque local convient-elle à son utilisation ?*

Fixez des objectifs

- *Répondre aux attentes des acteurs du collège en matière de cadre de vie ;*
- *Maintenir la propreté de l'établissement ;*
- *Lutter contre les dégradations volontaires ;*
- *Améliorer la décoration.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Faire réaliser des actions d'entretien des locaux par les élèves pour les responsabiliser dans leur utilisation ;*
- *Intégrer le collège dans le contexte local, par exemple via l'opération " collège ouvert " (mise à disposition des locaux en dehors des heures de cours) ;*
- *Sensibiliser les utilisateurs de chaque local sur ses spécificités pour développer un usage responsable de ces lieux ;*
- *Sensibiliser les utilisateurs aux problèmes causés par les dégradations volontaires ou involontaires ;*
- *Aérer régulièrement pour limiter les risques de moisissures (risque important d'allergie et d'asthme) ;*
- *Assurer un accès facilité des différents locaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ;*
- *Améliorer la décoration intérieure des bâtiments.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *L'organisation actuelle des locaux est-elle optimale compte tenu de leur utilisation ?*
- *Réaliser des fiches recensant les pathologies et dégradations rencontrées par type de local (salle de classe, sanitaires, gymnase, etc.) (voir fiche outil : pathologie des locaux) ;*
- *Etudier l'acoustique et l'isolation phonique de chaque pièce par rapport au confort de leur usage.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Réfléchir aux améliorations souhaitées concernant le bâtiment ;*
- *Hiérarchiser ces améliorations, afin de pouvoir les présenter lors de la discussion annuelle avec le technicien du Conseil Général en vue de la mise en place du programme pluriannuel de travaux.*

Exemples dans les collèges alsaciens

Collège LAMARTINE à Bischheim - Reconstruction en Avril 2003

- *Emploi de matériaux pérennes facilement recyclables*
- *Dalle végétalisée sur les circulations et toiture en zinc sur les lieux de travail*
- *Prise en compte des nuisances du chantier afin d'éviter les conflits avec les riverains et de limiter les effets sur l'environnement*
- *Pilotage de l'éclairage artificiel et des stores extérieurs des salles de classe par ordinateur (contrôle par une cellule photoélectrique).*

Collège 600 à HEILIGENSTEIN (stade Avant projet) :

- *Isolation extérieure des façades nord par bardage bois, métal et grès*
- *Récupération et optimisation de l'utilisation des eaux pluviales (sanitaires + arrosage)*
- *Dispositifs de protection solaire actifs (stores extérieurs) et passifs (débords de toiture, auvents, retraits et décaissés)*
- *Traitement de l'air par échangeur bio-climatique, " puit canadien ", couplé à une ventilation double flux (ce qui permet de rafraîchir l'air ambiant en période chaude et réchauffer l'air entrant en période froide avec très peu d'énergie)*
- *Production d'eau chaude sanitaire par un système solaire*
- *Toitures végétalisées (intégration dans le paysage verdoyant environnant et augmentation de l'inertie thermique du bâtiment)*

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Opération école ouverte*** *de l'Académie de Strasbourg*
  http://www.acstrasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/operation_ecole_ouve/view

Adresses et contacts utiles

- ***AQE -*** *http://aqe.free.fr/*
- ***CSTB - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment***

Partenaire possible

- ***AQE -*** *Alsace Qualité Environnement, répond aux besoins d'information, de sensibilisation, de recherche et d'échange dans le domaine de la qualité environnementale des projets d'urbanisme et de construction.*

Pour en savoir plus

La démarche Haute Qualité Environnementale® (HQE®) permet une approche totalement orientée vers le développement durable. Elle consiste à choisir parmi 14 cibles prédéfinies celles qui semblent les priorités pour le commanditaire. Pour plus de précision une Brochure « Bâtiment et Démarche HQE® » est téléchargeable sur le site de l'ADEME à l'adresse :
http://www.ademe.fr/entreprises/hqe/BROCHURE%20HQE%204369.pdf

Bruit

Faire le lien avec :
- Bâtiments scolaires
- Santé, bien-être

“ Moins de bruit pour plus de vie ”

La lutte contre le bruit au collège fait partie de l'amélioration du cadre de vie et contribue à un meilleur apprentissage des élèves. En effet, le bruit à l'école peut entraîner des retards dans l'acquisition des connaissances, les explications des enseignants étant masquées par les bruits environnants. Chez les élèves qui prennent leur repas à la cantine, où les niveaux sonores peuvent être très élevés, on constate des manifestations de fatigue, d'instabilité et d'agitation.

Source : Le bruit aujourd'hui - CIDB

Faites le point !

- *Avez-vous déjà organisé des actions sur le thème du bruit dans votre collège ?*
- *Possédez-vous des équipements bruyants ? Quelles sont les principales sources de bruit dans l'établissement ?*
- *Avez-vous déjà eu des remarques de la part des acteurs du collège (élèves, profs, surveillants, personnels techniques…) quant à des niveaux sonores trop élevés (résonance de la pièce, bruit de la rue…) ?*
- *Avez-vous déjà eu des plaintes des riverains quant à des niveaux sonores trop élevés (récréation, sonnerie de cours…) ?*
- *Faites-vous des recommandations par rapport au bruit lorsque des travaux sont réalisés dans l'établissement ?*
- *Avez-vous déjà fait procéder à des mesures de niveaux sonores dans les salles de classe et/ou le restaurant ?*

Fixez des objectifs

- *Sensibiliser les acteurs du collège au problème du bruit ;*
- *Avoir une meilleure connaissance de l'environnement sonore au sein du collège ;*
- *Diminuer les niveaux sonores des parties les plus bruyantes du collège.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Organiser des actions d'information et de sensibilisation au problème du bruit ;*
- *Optimiser le niveau sonore et les localisations de la sonnerie de cours afin de limiter les nuisances pour le personnel du collège comme pour le voisinage ;*
- *Placer des embouts de feutres ou de caoutchouc sous les pieds des chaises et des tables ;*
- *Disposer des toiles cirées sous les assiettes à la cantine ;*
- *Placer des cloisonnettes dans le réfectoire ;*
- *Recourir à du matériel électrique et mécanique moins bruyant (le niveau sonore doit être mentionné sur l'étiquette).*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

Il s'agit d'évaluer les niveaux et sources sonores dans les différentes parties du collège (administration, salles de classe, réfectoire,…). Cette évaluation peut être quantitative (mesure à l'aide d'un sonomètre) ou qualitative (estimation du bruit perçu).

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Etudier l'acoustique et l'isolation phonique de chaque pièce par rapport au confort de leurs usagers.*
- *Faire installer des corrections phoniques de rattrapage : pose de matériaux absorbants au plafond et sur les murs (attention : un bon isolant thermique n'est pas forcément un bon isolant phonique) ;*
- *Améliorer l'isolation phonique des fenêtres : joint de calfeutrage, vitrage plus épais, remplacement ou doublement de la fenêtre si nécessaire ;*
- *Changer le revêtement du sol.*

Exemples dans les collèges

- ***CLG Pierre-Mendès-France à Lillebonne (76)***
  Le collège a travaillé sur la pollution sonore : effets du bruit sur le comportement et nuisances sonores dues aux divers matériels d'écoute.
  Disciplines concernées : éducation musicale, technologie, SVT, sciences physiques, génie civil/entretien des locaux, histoire, géographie, EPS, éducation civique, anglais, allemand, espagnol, lettres
- ***Collège Herrade de Landsberg à Rosheim***
  Partenaire : Ademe
  Contact : M. Marc SCHWEBEL

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Concours " Décibel d'or "*** *organisé par le CNB (conseil national du bruit) - catégorie " Sensibilisation et éducation " - http://www.infobruit.org*
- ***Exposi'son*** *- exposition de* ***10 panneaux*** *à destination des collégiens (notions anatomiques et acoustiques, actions de protection), bruitophone (effets du bruit sur l'audition). Un dossier pour les enseignants et un livret pour les élèves récapitulent l'essentiel des informations - http://pedagogie.ac-toulouse.fr/col-becanne-toulouse/bruit.htm*
- ***Sourdirisque*** *- réglette réalisée à l'initiative du Centre d'Information et de Documentation du Bruit* ***CIDB***
- *Autres outils : voir " outils pédagogiques " dans http://www.crdp.ac-versailles.fr/cddp95/bc-affichage3.asp?idc=29*

Partenaires possibles

- ***ADEME*** *- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*
- ***DDASS*** *- Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale*
- ***CAB*** *- Comité national d'action contre le bruit*
- ***CABR*** *- Centre Anti-bruit du Bas Rhin*
- ***CNB*** *- Conseil national du bruit*
- *Associations de sourds et malentendants*
- *Bureau d'études spécialisé sur le bruit (si nécessaire)*

Adresses et contacts utiles

- ***ADEME*** *(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) - www.ademe.fr*
- ***CAB*** *(Comité national d'action contre le bruit) - 01 44 83 00 87*
- ***CABR (Centre Antibruit du Bas Rhin)*** *- 03 88 36 38 71*
- ***CIDB*** *(Centre d'information et de documentation sur le bruit) - www.infobruit.org*
- ***LFCB*** *(Ligue française contre le bruit) - 01 42 96 99 84*
- ***SNI*** *(Syndicat national de l'isolation) - 01 40 55 13 70*
- ***GIAC-CIFC*** *(Groupement des ingénieurs acousticiens) - 01 44 30 49 30*

Pour en savoir plus

Le bruit agit sur notre santé.

- *A court terme, le bruit provoque des effets passagers tels que : perte d'acuité auditive, augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle, diminution de l'attention et de la capacité de mémorisation, agitation, réduction du champ visuel, troubles gastro-intestinaux.*
- *A long terme, les conséquences liées au stress et au bruit sont plus durables voire irréversibles : perte d'acuité auditive, fatigue physique et nerveuse, insomnie, boulimie, hypertension artérielle chronique, anxiété, comportement dépressif ou agressif…*

NOTES

Coopération locale et internationale

Faire le lien avec :
- *Engagement social*

“ Du plus près au plus loin ”

La solidarité, la coopération, l'équité et la lutte contre la pauvreté sont au cœur des préoccupations de la déclaration de Rio. Les actions de coopération dans le cadre des Agendas 21 d'établissement s'inscrivent donc tout à fait dans ces démarches. Les établissements scolaires peuvent trouver matière à de nombreux et enrichissants échanges avec d'autres établissements, tant en France que dans des pays ne bénéficiant pas de notre niveau de vie. Ceux-ci offrent par ailleurs l'occasion de développer une citoyenneté plus active.

Faites le point !

- *Participez-vous à des réseaux d'échange avec d'autres collèges en France ou à l'étranger ?*
- *Existe-t-il des actions de soutien scolaire entre les élèves eux-mêmes ?*
- *Y a-t-il des systèmes d'entraide dans quelque domaine que ce soit, à l'intérieur du collège et vers l'extérieur?*
- *Existe-t-il des contacts avec des associations locales d'insertion et/ou de solidarité ?*
- *Le collège est il engagé dans des actions de mise en commun des moyens (CDI, cantine, moyens matériels…) et d'échanges des savoirs-faire (échanges de projets et d'actions entre établissements) ?*
- *Consommez-vous des produits issus du commerce équitable ?*

Fixez des objectifs

- *Développer un esprit solidaire au sein du collège ;*
- *Favoriser la solidarité avec les personnes en difficulté ;*
- *Favoriser la solidarité avec les populations de pays en voie de développement.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Correspondre et échanger avec d'autres établissements scolaires ;*
- *Participer à la semaine de solidarité internationale ;*
- *Mettre à disposition la presse solidaire et celle des pays du Sud au sein du CDI ;*
- *Monter un club planète/UNESCO ;*
- *Mettre en place une collecte dans le cadre de l'opération “ bouchons ” ;*
- *Vendre des produits équitables au sein du foyer des élèves (cafeteria) ;*
- *Réaliser des menus ou goûters thématiques avec des produits équitables ;*
- *Créer des expositions sur la mondialisation, les inégalités sociales, la précarité ;*

Pour aller plus loin dans la démarche

- *Mettre en place un projet d'entraide scolaire ;*
- *Favoriser une meilleure connaissance des enjeux de la solidarité Nord/Sud et sensibiliser à la solidarité planétaire : forum, débats…*
- *Mettre en place une action à Madagascar, dans le cadre de la coopération entre le Conseil général (DATEI) et la province de Majunga.*
- *Participer au programme de protection de la ressource en eau “ économe au nord, efficace au sud ”, mis en place par le WWF et soutenu par le Conseil général du Bas-Rhin (DATEI).*

Exemples dans les collèges

LPO Stanislas, WISSEMBOURG (67)
" Consommer un acte qui vous engage "
Contacts : Mmes Bricka et Wiltrehm

Collège Jean MACE (67)
Four solaire pour un pays en voie de développement
Partenaire : Banque Populaire
Contact : Mme BELTRAN

CLG Claude-Nicolas Ledoux, DOLE (39)
" Opération ETTAOUN "
Echanges culturels et séjour réciproques entre une classe de 3e et une classe tunisienne.
L'échange a permis aux élèves de prendre conscience sur le terrain des problèmes et ainsi de développer des valeurs de tolérance, respect mutuel et de solidarité.
http://perso.wanadoo.fr/dole-douz/ettaoun/sommaire.htm

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Guide pour l'action «Eduquer au développement et à la solidarité internationale –*** *Pour une citoyenneté ouverte sur le monde,* ***CEFODE/CRDP****, 2000. Normalement disponible dans tous les collèges et lycées de l'Académie. - Base de données d'expériences d'éducation au développement menées en Alsace.*
- ***" Apprendre la solidarité et la citoyenneté " - UNICEF*** *France - Catalogue de produits pédagogiques (cassettes vidéos, affiches, brochures et livres, bandes dessinées) prendre conscience des disparités de développement dans le monde et des conditions de vie des enfants.*
- ***Coopération locale et internationale :*** *Nourrir tout le monde sans affamer la planète (http://www.uneptie.org/pc/sustain/reports/SCP_Resource_Kit/PDF_FINAL_fr/alimentation.pdf)*
- *Médias : diaporama, vidéos sur le développement durable, mondialisation, solidarité…*
- *Repas / Goûter.*

Partenaires possibles

- ***CEFODE*** *(Coopération et Formation au Développement)*
- ***IRCOD*** *(Institut Régional de Coopération et Développement)*
- ***Collectif pour une économie solidaire***
- *Associations de solidarité internationale et d'éducation populaire :* ***CCFD, ISF, GREF, Afric'art Rythm, Ligue de l'Enseignement, CEMEA…***
- ***Emmaüs***
- ***Banque alimentaire départementale***
- *ONG locales et internationales* ***(OCCE 67, Artisans du Monde …)***

Adresses et contacts utiles

- ***Rectorat/Délégation académique aux relations internationales et à la coopération -*** *elisabeth.heitz@ac-strasbourg.fr*
- ***Conseil général, Direction des Affaires Transfrontalières, Européennes et Internationales*** *(DATEI) - christian.schwartz@cg67.fr*
- ***Plate-forme Education au développement en Alsace CEFODE*** *- Espace Nord-Sud - Tél. : 03 88 45 59 90 - http://cefode.free.fr*
- ***UNICEF France*** *- Marie Thoumyre - Tél. : 01.44.39.77.30 - www.unicef.fr*
- ***Collectif pour une économie solidaire*** *- Myriam BRANT - Tél. : 03 88 61 15 50 - http://espacenordsud.free/collectif.htm*

Pour en savoir plus

CEFODE/IRCOD - Centre de ressources spécialisé sur la coopération internationale et les pays du Sud. *Il propose plus de 3 000 ouvrages, 50 revues spécialisées, plus de 160 outils pédagogiques (vidéos, dossiers pédagogiques, expositions…). Le centre peut accueillir des groupes d'élèves pour des travaux de recherche documentaire. Les outils pédagogiques peuvent être empruntés moyennant un abonnement.*

Déchets

Faire le lien avec :
- *Achats et consommation*
- *Energie*
- *Eau*
- *Engagement social*

" Sus au gaspillage, vive le recyclage ! "

Les collèges sont producteurs de déchets variés : électroniques, alimentaires, verts, déchets de soin, toxiques, etc. En réduisant votre volume global de déchets et en les triant de manière adéquate afin de favoriser leur recyclage, vous contribuerez à la préservation de l'environnement tout en réalisant des économies.

Sans oublier que le déchet qui coûte et qui pollue le moins est celui qui n'est pas produit !

Faites le point !

- *Avez-vous déjà réalisé des actions sur le thème des déchets dans votre collège ?*
- *Connaissez-vous la nature et la quantité des déchets que vous produisez ?*
- *Triez-vous vos déchets (papier, métaux, bois, plastiques recyclables, piles et accumulateurs, déchets organiques, appareils électriques et électroniques) ?*
- *Avez-vous une idée du coût annuel d'enlèvement et de traitement de vos déchets ?*
- *Participez-vous à l'action " collèges propres pour les déchets toxiques " ?*
- *Réutilisez-vous le papier (brouillon) ?*

Fixez des objectifs

- *Modifier les habitudes d'achat et de consommation pour réduire les déchets à la source ;*
- *Accorder une priorité au recyclage et à la revalorisation de vos déchets ;*
- *Mettre en place une démarche participative pour réduire la quantité de déchets de 75 % en 2 ou 3 ans.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Sensibiliser tous les acteurs du collège sur le lien entre les habitudes de consommation et la quantité de déchets générés (papier, cantine, etc.) ;*
- *Réaliser une exposition sur les gestes permettant de limiter la production de déchets, tant au sein du collège que dans la vie courante ;*
- *Mettre en place des campagnes de tri, de recyclage et de réutilisation des déchets (papier, déchets de laboratoire, de cantine…) ;*
- *Adapter le service de collecte des déchets à vos besoins.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

Pour connaître votre situation en matière de déchets, il est intéressant de réaliser un ***bilan de vos déchets*** *sur les plans qualitatif (types de déchets), quantitatif et financier.*

- *Dresser une liste des déchets banals et dangereux présents dans l'établissement ;*
- *Evaluer les quantités de déchets générés par votre collège et les coûts qui en résultent : par année, par catégorie ;*

- *Choisir les catégories sur lesquelles agir en priorité : quantité, coût ou fort impact sur l'environnement, potentiel de réduction important.*
- *Choisir des indicateurs de suivi.*

Ce bilan peut également être réalisé, non pas à l'échelle du collège, mais en tenant compte des déchets générés par les collégiens eux-mêmes, du fait de leurs habitudes de consommation : goûters emballés, piles des baladeurs, téléphones portables, etc.

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Organiser le compostage de déchets verts ;*
- *Promouvoir et favoriser la consommation des écoproduits ;*
- *Mettre en place une démarche qualité appliquée à la propreté des espaces scolaires.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***Lycée Professionnel du Rebberg,*** *Mulhouse*
  " Bouchons d'amour "
  Contact : Mme Nocet, documentaliste.
- ***CLG Grégoire de Tours,*** *Marlenheim*
  " Du papier dans tous ses états, et nous on fait quoi ? "
  Réalisations : papier, expo, CD-ROM, mise en place du tri, origami, arts plastiques
  Niveau concerné : 3e
  Partenaire : DIREN
  Contacts : MM. Martin et SCHOETTEL

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Tricetop*** *(exposition et malle pédagogique disponibles sur la CUS) - www.ac-strasbourg.fr*
- ***Rouletaboule*** *! (malle pédagogique) - www.ariena.org*
- *Brochure de sensibilisation* ***" Déchets ménagers - comment les réduire "****, disponible au Conseil général du Bas-Rhin*
- ***Mini-déchetterie*** *(poubelles pédagogiques- exposition fixe) - www.ariena.org*
- ***Déchets triés, valeurs retrouvées*** *(expo-forum) - www.cca.asso.fr*
- ***Empreinte écologique*** *(questionnaire de sensibilisation au DD) - www.wwf.fr*

Partenaires possibles

- ***ADEME -*** *Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie*
- ***Chambre de consommation d'Alsace***
- ***Syndicats intercommunaux, Mairies, Communautés de communes,*** *qui assurent la collecte des déchets sur le site ;*
- ***Conseils Généraux, Conseil régional.***
- ***Associations d'insertion*** *(Emmaüs, …) ;*
- ***Chambre de Consommation d'Alsace***
- ***ARIENA*** *et autres associations nature, dans le cadre de l'opération " Protéger l'environnement, j'adhère ", qui permet de disposer d'animateurs spécialisés financés par les collectivités territoriales pour intervenir dans les classes.*

Adresses et contacts utiles

- ***Adème*** *(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) - www.ademe.fr*
- ***Eco-emballages -*** *www.ecoemballages.fr*
- ***Chambre de consommation d'Alsace -*** *www.cca.asso.fr*
- ***Association Emmaüs Alsace -*** *www.emmaus-alsace.com*
- ***Ariena*** *(Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace) - www.ariena.org*

EAU

Faire le lien avec :
- *Achats et consommation*
- *Déchets*

"J'aime l'eau ; l'eau c'est la vie "

Comme les autres ressources naturelles, l'eau est une denrée précieuse et rare. Sans elle, pas de vie possible pour les plantes, ni pour les animaux ou les hommes. Elle remplit plusieurs fonctions et est présente partout dans notre vie quotidienne.

L'eau ne peut être considérée comme une ressource inépuisable. Toutes les franges de la société doivent se mobiliser pour une gestion durable et généralisée de cette ressource.

Les collèges peuvent non seulement faire prendre conscience des enjeux majeurs dans le domaine de l'eau, mais aussi mieux gérer leur consommation propre… et leurs rejets !

Faites le point !

- *Connaissez-vous la consommation d'eau annuelle de l'établissement ?*
- *Les consommations d'eau font elles l'objet d'un suivi régulier ?*
- *Encouragez-vous le personnel à économiser l'eau ?*
- *Etes-vous équipés d'économiseurs d'eau ? d'appareils économiques en eau ?*
- *Faites-vous vérifier systématiquement les installations pour éviter des fuites d'eau ?*
- *Le personnel et les élèves connaissent-ils les produits qu'il faut éviter de jeter dans les réseaux d'eau ?*
- *Y a-t-il un cours d'eau ou un plan d'eau à proximité de votre établissement ?*
- *Disposez-vous d'une mare pédagogique ou d'un biotope ?*
- *Quels sont les atouts dont dispose votre établissement pour mettre en place des pratiques durables de gestion de l'eau ?*

Fixez des objectifs

- *Sensibiliser les acteurs du collège aux enjeux globaux et locaux en rapport avec l'eau ;*
- *Economiser l'eau et réduire la facture de l'eau ;*
- *Ne plus rejeter de produits polluants dans les réseaux d'eau ;*
- *Utiliser des produits qui limitent la pollution des eaux usées et/ou des eaux d'écoulement (produits détergents, produits phytosanitaires, etc.).*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Sensibiliser le personnel pour la mise en place des mesures d'économie d'eau ;*
- *Réaliser et afficher une liste de gestes simples permettant d'économiser l'eau ;*
- *Surveiller régulièrement votre consommation afin de réagir rapidement en cas de fuite ;*
- *Respecter strictement les doses de détergents préconisés ;*
- *Récupérer l'eau de pluie en provenance des toitures pour l'arrosage ;*
- *Visiter une station d'épuration pour prendre conscience de l'impact des rejets dans l'eau sur son fonctionnement ;*
- *Limiter le recours aux produits phytosanitaires et aux pesticides ;*
- *Participer au programme de protection de la ressource en eau " économe au nord, efficace au sud ", mis en place par le WWF et soutenu par le Conseil général du Bas Rhin (DATEI).*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Dresser le bilan de votre consommation d'eau ;*
- *Lister et quantifier les produits détergents, de bricolage et d'entretien utilisés dans l'établissement et rejetés dans les réseaux ;*
- *Lister les produits toxiques utilisés dans l'établissement et susceptibles d'être rejetés dans les réseaux d'eau.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Définir des actions potentielles, fixer des étapes réalistes et pour chaque étape indiquer clairement les échéances ;*
- *Mettre en place un outil de gestion pour suivre la démarche ;*
- *Installer des réglages à double volume (3,5 litres/8 litres) au niveaux des blocs sanitaires ;*
- *Installer des briseurs d'eau (aérateurs) sur les robinets ;*
- *Mettre en place un système de récupération des déchets toxiques ;*
- *Acheter des produits d'entretien moins polluants.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***LPO Le Corbusier** à Illkirch :*
  " Modélisation du développement durable dans le domaine de la gestion de l'eau "
  Contacts : M. WESTPHAL, M. MALIE et Mme MORANO.
- ***LGT Ribeaupierre** à Ribeauvillé :*
  " Estimation de l'impact des activités du lycée sur les écosystèmes aquatiques "
  Contacts : M. BAKRI et Mme SEGAUX.
- ***Lycée Louis MARCHAL** à Molsheim :*
  " L'eau, la connaître pour mieux la protéger "
  Partenaire : Chambre de Consommation d'Alsace
  Contacts : Mmes LAURENT et LEGRAND
- ***Collège du Kochenberg** à Truchtersheim :*
  " Participation à la renaturation du ruisseau d'Avenheim "
  Partenaire : LPO
  Contact : Mme ANTONI

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***L'eau du robinet en 10 chapitres** - www.cieau.com/junior/index.html*
- ***Goûter l'eau, goûtez la vie - 15 fiches pratiques en matière d'éco-consommation d'eau** - Chambre de consommation d'Alsace*
- ***Joue avec l'eau en 6 modules animés** - www.cieau.com/junior/jeux*
- *Outils pédagogiques à destination des enseignants et utilisables en animation - www.mediascol.fr*
- ***L'eau, sa qualité** - Malle pédagogique permettant de réaliser des analyses physico-chimiques et des analyses bactériologiques de l'eau. - ARIENA*
- ***À l'école de l'eau : sur les traces du Racal** - Malle pédagogique comprenant 4 modules : découverte sensorielle, écosystème, qualité de l'eau, cycle urbain de l'eau - ARIENA*
- ***La quête de l'eau** - UNESCO / Strass Production, 2000 - Cédérom - Jeu d'aventure pour sauver le « peuple de l'eau » à travers cinq voyages sur la planète : les déserts, le cours du fleuve, les mers, la banquise, les forêts tropicales.*

Partenaires possibles

- ***Agence de l'eau Rhin-Meuse :*** *partenaire technique et financier au service du développement durable*
- ***DRIRE,*** *Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement*
- ***OCCE :*** *Office central de la coopération à l'école*
- ***Chambre de Consommation d'Alsace***
- ***ARIENA, Alsace Nature*** *et autres associations nature, dans le cadre de l'opération " Protéger l'environnement, j'adhère ", qui permet de disposer d'animateurs spécialisés financés par les collectivités territoriales pour intervenir dans les classes.*

Adresses et contacts utiles

- ***Banque nationale des données sur l'eau*** - *www.rnde.tm.fr*
- ***Politique publique Française de l'eau -*** *www.politique-eau.gouv.fr*
- ***Les agences de l'eau -*** *www.eaufrance.com*
- ***ARIENA*** - *www.ariena.org - 36 Ehnwihr, 67600 Muttersholtz - Tél. : 03 88 85 11 30*
- *Chambre de consommation d'Alsace - http://www.cca.asso.fr/ - Tél. : 03 88 15 42 42*

Pour en savoir plus

- ***Quelques chiffres de l'eau en France :*** *un français consomme, en moyenne* ***150 à 200 l*** *d'eau par jour soit, pour une famille de 4 personnes, entre 200 et 300 m³ d'eau par an.*
- ***Répartition de la consommation d'eau par usage*** *en France : usages domestiques (44 %), agriculture (42 %), industrie (7 %), centrales électriques (7 %). A l'échelle du monde la répartition est : agriculture (69 %), industrie (15 %), usages domestiques (8 %), centrales électriques (8 %).*

NOTES

ENERGIE

Faire le lien avec :
- *Bâtiments scolaires*
- *Air intérieur*
- *Transports*

" Energie : place à l'action ! "

Beaucoup de nos activités font appel à l'utilisation d'énergie. De même, les produits que nous consommons ont nécessité, pour leur fabrication et leur distribution, et nécessiteront, pour leur élimination, une certaine quantité d'énergie.

L'éclairage, la ventilation, ainsi que les équipements bureautiques sont des postes de dépenses énergétiques importants pour les établissements.

Cette consommation d'énergie, au delà de l'épuisement de ressources souvent non renouvelables, constitue une source importante de gaz à effet de serre à l'origine de dérèglements climatiques à l'échelle mondiale.

La réduction de la consommation d'énergie constitue donc un enjeu environnemental majeur. Elle passe non seulement par l'amélioration des équipements et des matériaux, mais aussi par une modification des comportements.

Faites le point !

- *Le personnel de l'école et les élèves ont-ils reçu la consigne d'éteindre les lumières des locaux en fin de journée et lorsque les salles ne sont pas occupées ?*
- *Les ampoules allumées plus d'une heure par jour sont-elles de type économique ou "fluocompactes" ?*
- *Avez-vous installé des minuteries dans les pièces rarement éclairées ?*
- *Disposez-vous de personnels formés à utiliser le système de régulation de votre chauffage ?*
- *L'installation de chauffage est-elle entretenue régulièrement ?*
- *Quelle température ambiante visez-vous dans vos locaux ?*
- *Connaissez-vous votre consommation énergétique par poste (chauffage, ventilation, air conditionné, éclairage, équipements bureautiques) ?*
- *Connaissez-vous le montant des dépenses correspondantes par poste ?*
- *Avez-vous désigné une personne responsable de l'énergie dans l'établissement ?*
- *Fixez-vous des objectifs de réduction de vos consommations ?*

Fixez des objectifs

- *Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des différents acteurs sur l'utilisation de l'énergie ;*
- *Identifier les moyens pouvant être mis en oeuvre pour économiser l'énergie ;*
- *Réduire la consommation énergétique du collège de quelques pourcents par an.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Sensibiliser l'ensemble des élèves et le personnel aux questions énergétiques et aux possibilités de réduire la consommation globale (éteindre la lumière, arrêter les appareils de bureau après usage, etc.) ;*
- *Informer les utilisateurs des collèges des normes de température que l'on se fixe pour éviter la surconsommation ;*
- *Choisir l'emplacement des postes de travail de façon à profiter autant que possible de l'éclairage naturel ;*

- *Peindre les murs avec des couleurs claires ;*
- *Remplacer les anciens tubes fluorescents (tubes TL) de 38 mm de diamètre par des tubes plus fins (26 ou 16 mm) équipés de ballasts électroniques ;*
- *Remplacer vos ampoules classiques par des ampoules économiques (fluocompactes) dans les endroits où la lumière est souvent allumée et de façon continue : couloirs, cuisine, réfectoire, salle des professeurs..., en veillant toutefois à maintenir un confort visuel satisfaisant ;*
- *Installer des détecteurs optiques qui allument et éteignent automatiquement les ampoules lors des passages.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un bilan énergétique

- *Contrôler l'évolution de la consommation globale dans le temps pour déceler d'éventuelles anomalies (variations importantes des consommations d'énergie, ...) ;*
- *Vérifier les consommations énergétiques des équipements et des infrastructures ;*
- *Identifier les postes les plus coûteux pour repérer les potentiels d'économie les plus importants ;*
- *Comparer vos consommations à des valeurs de référence ;*
- *Faire réaliser un audit énergétique de votre bâtiment par un organisme extérieur (bureau d'études,...).*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Maîtriser parfaitement la régulation du système de chauffage ;*
- *A partir du diagnostic réalisé, élaborer un projet à court et moyen termes visant à réduire les consommations.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***CLG de Fortschwhir (68)*** *" Energies d'hier et de demain "*
  Réalisation de panneaux et d'une maquette
  Niveau concerné : 4e aide et soutien
  Partenaires : parents, SIAC
  Contacts: Mmes Schmidt et Oseberg
- ***CLG de Barr (67)*** *Panneau alimenté par un hydrogénérateur*
  Niveau concerné : 3e technologique
  Partenaires : ADEME, DIREN.
  Contact : M. Metz, prof.
- ***CLG Jean Macé, MULHOUSE (68)*** *Réalisation d'un four solaire*
  Niveau concerné : 5e et SEGPA
  Partenaires : Musée Electropolis, CINE
  Contact : Mme Beltran.
- ***CLG Villé :*** *travail sur l'énergie*
- ***Lycée de Barr :*** *mise en place d'une éolienne*
- ***CLG Dambach :*** *pompe solaire*

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- Opération " **chasse au gaspi** " 30 actions pour économiser l'énergie www.ecoconseil.be/gaspi/manuel.pdf
- **Maquette Energies Renouvelables** - comprendre le lien entre les ressources naturelles (eau, soleil, vent, bois), les énergies renouvelables et les techniques qui permettent leur exploitation. http://www.apcede.com/Outils/pedago/energie.htm
- **Energies et énergies renouvelables** (conçue pour des jeunes de 12 à 15 ans) - Panorama complet des différentes énergies utilisées par l'homme et de leur intérêt environnemental et économique. http://www.apcede.com/Outils/pedago/energie.htm
- **Les énergies renouvelables, comment ça marche ?** CRDP Grenoble, 2000 - Cédérom - Faire connaître les quatre grandes sources d'énergie renouvelables.
- **Test pour mesurer son impact en terme d'énergie** réalisé par la Chambre de consommation d'Alsace - http://www.cca.asso.fr/eco/partI.htm

Adresses et contacts utiles

- **ADEME -** www.ademe.fr
- **ALME -** www.alme-mulhouse.fr
- **Alter Alsace Energies -** www.alteralsace.org
- **Chambre de consommation d'Alsace -** www.cca.asso.fr

Partenaires possibles

- **ADEME,** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,
- **ALME,** Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie, Mulhouse.
- **Alter Alsace Energies,**
- Electricité de Strasbourg, Gaz de Strasbourg ;
- **Chambre de consommation d'Alsace**
- **Points Info Energie**

Pour en savoir plus

- **Catalogue 2001 de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) -** www.ademe.fr/htdocs/cata0.htm
- **Agenda 21 du canton de Genève** - Gestion de l'énergie - http://www.geneve.ch/agenda21/pme/fiche22.asp
- **Association COREN** - Dossier Energie (Bruxelles) - http://www.coren.be/pdf/chapitre3.pdf

NOTES

Engagement social

Faire le lien avec :
• *Coopération locale et internationale*

" Veiller à l'égalité des chances et tisser des liens "

Le respect de l'équité sociale et des valeurs républicaines impose aux établissements scolaires le rejet de toute discrimination basée sur des critères tels que le sexe, la nationalité, la race, les conditions sociales, la religion, l'âge ou le handicap.

De la même façon, l'établissement ne vit pas en vase clos, il renforce les liens avec le monde qui l'entoure et participe à la vie de la communauté.

Faites le point !

- *Accueillez-vous des élèves handicapés ?*
- *Avez-vous des classes de primo-arrivants ?*
- *Quels sont les dispositifs existants au sein de l'établissement pour prendre en compte les familles en difficulté ?*
- *Participez-vous à des réseaux d'échange sur cette thématique avec d'autres établissements ?*
- *Existe-t-il des actions de soutien scolaire entre les élèves ?*
- *Y a-t-il des systèmes d'entraide à l'intérieur du collège et vers l'extérieur?*
- *Existe-t-il des contacts avec des associations locales d'insertion et/ou de solidarité ?*
- *Le collège est il engagé dans des actions de mise en commun des moyens (CDI, cantine, moyens matériels…) et d'échanges des savoirs-faire (échanges de projets et d'actions entre établissements) ?*

Fixez des objectifs

- *Permettre un accès à la scolarité pour tous ;*
- *Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des élèves ;*
- *Veiller à la mixité sociale dans les différentes filières ;*
- *Adapter les locaux aux personnes à mobilité réduite.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Mettre en place une entraide scolaire entre les collégiens ;*
- *Expositions sur les inégalités sociales, la précarité, les discriminations et l'exclusion sociale ;*
- *Participer à des actions d'animation dans la maison de retraite de la commune, du canton, du quartier ;*
- *Participer à la semaine de solidarité internationale ;*
- *Correspondances et échanges scolaires avec d'autres élèves en France ou à l'étranger ;*
- *Mettre en place une opération " bouchons " ;*
- *Soutien d'associations par l'implication d'élèves, la mise à disposition de locaux et par des dons en nature (mobilier, nourriture, matériel) ou financiers ;*
- *Adapter le mobilier (bureau, toilettes) pour un meilleur accueil des personnes handicapées.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

Grille de diagnostic social (analyse de la solidarité, des disparités, de l'accueil)

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Favoriser une meilleure connaissance des enjeux de la solidarité : forum/débat ;*
- *S'engager dans une opération " Collège ouvert " ;*
- *Encourager les employés à s'engager dans la vie civile ;*
- *Tisser des liens entre l'établissement scolaire et la ville dans laquelle il est implanté (réseaux professionnels, associations, clubs sportifs, organisations d'entraide,…).*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***Lycée du Rebberg,*** *Mulhouse*
  " bouchons d'amour " pour financer des fauteuils pour personnes handicapées
  Contact : Mme NOCET
- ***Lycée Martin SCHONGAUER,*** *Colmar*
  Développement durable et commerce équitable
  Partenaires : Monoprix et Max HAAVELAR
  Contacts : MM. WERNY et KNIDEL

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Je coopère, je m'amuse*** *- C. Fortin ; Chenelière, 2003. (Éducation à la coopération). Développer dans un esprit de solidarité les capacités de communication, d'habiletés à fraterniser et à partager, des attitudes sociales positives).*
- ***Pédagogie de la coopération scolaire -*** *G. Prévot - PUF, 1960. (Nouvelle encyclopédie pédagogique). Diverses formes et activités des coopérations scolaires.*
- ***Opération école ouverte*** *de l'Académie de Strasbourg - http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/actions_educatives/operation_ecole_ouve/view*
- *Médias : diaporama, vidéos, exposition, débat sur la solidarité, discrimination et exclusion sociale.*
- *Semaine de la solidarité internationale.*

Partenaires possibles

- *Associations de parents d'élèves*
- *Associations d'aide aux handicapés*
- *Associations d'insertion (Emmaüs,…)*
- *Associations sportives*
- *Associations de solidarité internationale et d'éducation populaire : CCFD, ISF, GREF, Afric'art Rythm, Ligue de l'Enseignement, CEMEA…*
- *Associations ou organismes de gestion d'établissements ou d'institutions sociales ou médico-sociales*

Adresses et contacts utiles

- ***Plate-forme Education au développement en Alsace CEFODE*** *- Espace Nord-Sud - Michaële Groshans - Tél. : 03 88 45 59 90*
  contact : cefode@aol.com - site web : http://cefode.free.fr

Pour en savoir plus

- ***CEFODE/IRCOD -*** *Centre de ressources spécialisé sur la coopération internationale et les pays du Sud.*
- ***Les Échos du développement local durable,*** *Articles sur le développement local en France. Echanges d'idées et de projets sans se limiter à " la simple observation des faits et gestes des autres ".*

Patrimoine naturel et espace non bâti

Faire le lien avec :
- *Eau*

" La Nature dans nos murs"

La protection de la nature est une priorité absolue pour assurer aux générations futures un cadre de vie agréable et des ressources naturelles préservées.

La connaissance du patrimoine naturel par les acteurs du collège contribue à la protection des écosystèmes et aussi à la diminution des pollutions générées par l'établissement.

Les espaces verts des établissements permettent de sensibiliser et familiariser les acteurs du collège à cette thématique.

Faites le point !

- *Faites-vous des sorties ou des séjours orientés vers le milieu naturel ?*
- *Participez-vous aux actions locales et nationales pour la protection de la nature ?*
- *Réalisez-vous des actions autonomes de sensibilisation et de sauvegarde des écosystèmes ?*
- *Réalisez-vous des aménagements dans l'enceinte de l'établissement pour la diversification et l'étude de la faune et de la flore ?*
- *En particulier, gérez-vous vos espaces verts en tenant compte de l'impact de vos pratiques sur l'environnement et les écosystèmes ?*
- *Connaissez-vous l'impact des pollutions générées par l'établissement sur la flore et la faune locales ?*

Fixez des objectifs

- *Améliorer la connaissance des acteurs du collège sur leur patrimoine naturel ;*
- *Mettre en place une gestion durable des espaces verts de l'établissement ;*
- *Créer un biotope au sein de l'établissement ;*
- *S'engager dans des actions de protection des espaces naturels situés sur la commune.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Informer et sensibiliser tous les acteurs du collège à la protection des espaces naturels sensibles et à l'impact des pollutions ;*
- *Participer aux actions locales et nationales de sensibilisation et de protection de la nature (actions des associations de protection de l'environnement, ...) ;*
- *Parrainer un espace naturel (le ruisseau passant près du collège par exemple) ;*
- *Mettre en place une station météo.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Evaluer les connaissances et le savoir-faire des différents acteurs de l'établissement concernant :*
  - *les écosystèmes présents dans l'enceinte du collège ou à proximité ;*
  - *l'impact des pollutions générées par leurs comportements sur ces écosystèmes (pollutions du sol et de l'eau, utilisation de produits phytosanitaires ou de pesticides, fauchage régulier ou tardif des parties enherbées, etc.).*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Mettre en place une action de concertation sur le thème des espaces verts entre les différents acteurs du collège pour définir des objectifs partagés ;*
- *Réaliser des " biotopes " de proximité (mare pédagogique, compostage, potager, fauche tardive des pelouses, taille tardive des haies et buissons…) ;*
- *Remplacer les produits les plus polluants (solvants, produits de nettoyage, produits de laboratoire…) par des équivalents moins nocifs.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***YC Scheurer Kestrier, THANN (67)** " Sur les traces du lynx "*
  Contacts : Mmes Kandera et Paisat.
- ***CLG Lezay Marnésia, Strasbourg (67)** Sixième écologique, devenir citoyen au collège.*
  Niveau concerné :6e
  Partenaires : ADEME, CUS
  Contact : Mme Sure
- ***CLG Pfeffel, Colmar (68)** Classe nature en ville*
  Niveau concerné : 5e
  Contact : M. Deïss
- ***CLG Herrade de Landsberg, Rosheim (67)** Des nichoirs à l'école*
  Niveaux concernés : 6e et 5e
  Partenaire : LPO
  Contact : M. Schewel
- ***CLG S. Brant, Eschau (67)** Aménagement d'un espace naturel au collège : un jardin pour les oiseaux et une mare pédagogique.*
  Partenaire : LPO
  Contact : D. Zachary
- ***Autres exemples alsaciens :** mise en place de " biotopes de proximité " dans de nombreux établissements.*

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Le Vaisseau,** équipement de culture scientifique et technique : sensibilisation aux écosystèmes, à la gestion de l'eau, jardin pédagogique, station météo…*
- *Opération **« Je parraine ma rivière »,** basée sur des enquêtes, analyses et observations de la classe avec la mise à disposition d'outils pédagogiques spécifiques*
- *Autour d'un **Thém@doc**, d'albums photo et d'un choix de sites Web, le CRDP d'Alsace vous propose une visite virtuelle dans nos forêts*
  www.crdp-strasbourg.fr/sciences/foret.htm
- *De multiples outils proposés par l'**ARIENA** (Le castor, son retour en Alsace ; Découverte des tourbières ; Grande faune des Vosges du Nord …).*
  www.ariena.org/Pages/cadrepresent.html?cadroutils.html&http://www.ariena.org/Pages/accueiloutil.php
- ***Réseau école et nature** http://www.ecole-et-nature.org/accueil.html*
- ***Agir pour la nature en ville : 25 actions à mener au coin de sa rue,** Fédération nationale des clubs CPN, 65 p. : Comment dans sa ville agir pour l'environnement : accueillir les oiseaux et autres animaux, créer une mare naturelle, observer les arbres, créer des refuges naturels...*

Partenaires possibles

- ***ARIENA*** *et les associations d'éducation à la nature et à l'environnement, dans le cadre de l'opération " Protéger l'environnement, j'adhère " ;*
- ***Alsace Nature*** *et le* ***Conservatoire des sites alsaciens***
- ***OCCE -*** *Office central de la coopération à l'école, dans le cadre de l'opération " Je parraine ma rivière " ;*
- ***Parcs Naturels Régionaux***
- ***Conseils Généraux, Mairies, Communautés de communes***

Adresses et contacts utiles

- ***Le Vaisseau,*** *www.levaisseau.com, tél : 03 88 44 44 00*
- ***ARIENA*** *(Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace) - www.ariena.org*
- ***Parc Naturel Régional des Vosges du Nord -*** *www.parc-vosges-nord.fr/*
- ***Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges -*** *http://www.parc-ballons-vosges.fr/*

NOTES

Risques

Faire le lien avec :
- Santé / bien-être
- Air intérieur
- Transport

" Mieux vaut prévenir que guérir "

Les risques peuvent être de deux types : naturels et technologiques.
Pour les minimiser dans un collège, il existe des gestes simples et des mesures efficaces qui ne sont pas forcément coûteuses.

Faites le point !

- *Les usagers du collège sont-ils parfaitement informés des consignes de sécurité ?*
- *Des exercices pratiques d'évacuation ont-ils déjà eu lieu ?*
- *Connaissez-vous l'emplacement des sorties de secours, des extincteurs et des lieux de stockage des matières premières dangereuses ?*
- *Avez-vous un registre d'hygiène et sécurité ? Est-il à jour ?*
- *Contrôlez-vous régulièrement les équipements sportifs (panneaux de basket, cages de buts et autres) et les machines dans les ateliers fréquentés par les élèves ?*
- *Etes-vous situés sur une zone à risque (inondation, chimique, nucléaire) et connaissez-vous les procédures en cas d'urgence ?*
- *Existe-t-il des procédures d'urgence en cas d'accident ?*

Fixez des objectifs

- *Former tous les ans tous les adultes et une partie des collégiens aux gestes de premiers secours ;*
- *Faire suivre une formation de secouriste à 1 adulte sur 4 dans les 2 ans à venir ;*
- *Prévoir et faire connaître les différents plans d'évacuation.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Tenir à jour le registre d'hygiène et sécurité ;*
- *Demander le passage de la commission de sécurité compétente selon les périodicités réglementaires (R123- 16 du CCH - code de construction et d'habitation) ;*
- *Faire réaliser les contrôles de sécurité sur les équipements potentiellement dangereux ;*
- *Informer et sensibiliser aux risques en milieu scolaire ;*
- *Organiser des exercices d'alerte pour assurer la maîtrise effective de l'alerte ;*
- *Former différents acteurs aux premiers secours ;*
- *Former des personnes à la prévention des risques.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Faites d'abord un inventaire des accidents ou des pollutions passées. Vous pourrez ainsi répertorier les risques déjà survenus pour ensuite identifier ceux pouvant se produire compte tenu des spécificités de l'établissement et de son environnement.*
- *Prenez un plan du site de votre collège et identifiez les zones où des accidents ou des pollutions peuvent intervenir (que ces dangers menacent le personnel, les enseignants, les élèves ou même le voisinage).*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Systématiser l'information sur les risques ;*
- *Systématiser la formation à la prévention des risques et aux gestes de premiers secours ;*
- *Organiser les services de secours dans le cadre d'un Plan de Prévention et de gestion des Risques.*
- *Si l'établissement est situé dans une zone classée à risques, mettre en place un PPMS – Plan Particulier de Mise en Sûreté.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***Création d'une malle pédagogique sur les transformations du pétrole,*** *dans le cadre de la mise en place d'un plan de prévention dans les établissements situés a proximité du port aux pétroles de Strasbourg.*

- ***Collège Grégoire de Tours,*** *Marlenheim*
  " Orages et coulées de boue "
  Partenaires : DNA, Mairie de Marlenheim
  Contact : M. MARTIN

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***Inventaire Tempête :*** *http://www.ac-grenoble.fr/CARMI-Pedagogie/Tempete.htm premier outil national de gestion pédagogique des risques majeurs naturels et technologiques. Créé par le CARMI (Centre académique de Ressources de Maintenance Informatique) de l'académie de Grenoble en partenariat avec Internet Society et les Ministères de l'Environnement et de l'Education.*
- *Le* ***Centre International d'Etude des Risques Naturels*** *a pour objectif d'exposer clairement et précisément ce que sont les phénomènes naturels et les risques naturels : http://www.risques-naturels.org/*
- ***La pédagogie de projet appliquée aux risques majeurs,*** *CDDP Niort, 1995 : Compte-rendu de la mise en oeuvre d'une pédagogie de projet au collège du Pinier à Melle.*

Adresses et contacts utiles

- ***Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur -*** *www.education.gouv.fr/syst/ons*
- ***Institut européen des risques -***
  www.institutrisques.org/associationprefiguration/presentation.htm
- ***INRS*** *(Institut national de recherche et de sécurité) - www.inrs.fr/*
- ***CRAM*** *(Caisse Régionale d'Assurance Maladie - service Prévention des risques professionnels) qui dispose de nombreux documents et affiches - http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/general/index.htm*

Partenaires possibles

- ***Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur***
- ***INRS,*** *l'Institut National de Recherche et de Sécurité*
- ***Institut européen des risques***
- ***Pompiers - SDIS*** *(Services départementaux d'incendie et de secours)*
- ***Mairie***
- ***SAMU***

Santé / bien-être

Faire le lien avec :
- *Alimentation*
- *Risques*

" Un esprit sain dans un corps sain "

L'éducation à la santé ne constitue pas une nouvelle discipline : elle se développe à travers tous les enseignements et la vie scolaire. Elle vise l'appropriation de connaissances et le développement d'attitudes telles que l'estime de soi, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, la responsabilité.

Faites le point !

- *Les horaires d'ouverture de votre infirmerie sont–ils connus de tous ?*
- *Assurez-vous un accompagnement scolaire et un soutien individualisé pour les élèves en difficultés ?*
- *Organisez-vous des actions et des programmes sur la prévention des conduites à risque (alcool, tabac, drogue, médicaments, sexualité, suicide, violence) ?*
- *Savez-vous si les membres du personnel ont connaissance de toutes les consignes d'hygiène concernant leur travail et s'ils s'y conforment ?*
- *Est-ce que les consignes médicales à tenir en cas d'urgence sont clairement affichées ?*
- *Savez-vous que la scolarisation d'élèves atteints d'une maladie chronique ou de handicap, bénéficie d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?*

Fixez des objectifs

- *Rendre les élèves acteurs de leur prévention ;*
- *Sensibiliser toute la communauté éducative autour de la santé des élèves ;*
- *Permettre un suivi et un accès aux soins à tous les élèves.*

Quelques exemples d'actions concrètes

- *Mettre en œuvre et animer le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté au sein de votre établissement ;*
- *Constituer un groupe santé dans votre établissement, composé de professionnels, de jeunes et de parents ;*
- *Informer et sensibiliser aux aspects santé et bien-être, en impliquant si possible les élèves dans l'animation de ces actions ;*
- *Promouvoir des activités physiques et sportives ;*
- *Favoriser l'intégration scolaire des jeunes handicapés ou malades chroniques ;*
- *Apporter une attention particulière aux élèves en difficulté (mal-être, troubles du comportement alimentaire,…) ;*
- *Former tous les acteurs aux premiers secours.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Repérer les principaux facteurs qui peuvent poser des problèmes de santé ;*
- *Mieux connaître les publics concernés et leurs demandes (questionnaire auprès des élèves, de la communauté éducative, des parents…) ;*

- *Faire un état des lieux des problèmes rencontrés (fréquences, gravité, évolutivité, répercussions sur les apprentissages) ;*
- *Faire un état des lieux des ressources (quels sont les relais de proximité, les personnes ressources qui pourraient être sollicitées) ;*
- *Penser à l'évaluation au regard des objectifs recherchés.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté propose une démarche d'éducation globale prenant en compte les besoins des élèves dans et hors l'école ;*
- *S'inscrire activement dans le Programme Régional de Nutrition Santé.*

Exemples dans les collèges alsaciens

- ***École en santé, école sans violence***
  Un projet des écoles de Genève pour promouvoir la qualité de vie et la santé et prévenir la violence.
  http://www.reseau-respect.ch/esv.htm

- ***La journée mondiale contre le SIDA, le 6 décembre 2004 :*** *mobilisation pour la prévention du Sida dans les établissements scolaires du Doubs, ce travail se poursuivrait sur l'année scolaire.*
  http://ia25.ac-besancon.fr/html/cad_sante_scolaire.htm

- ***CLG M. Alexandre, Lingolsheim (67)***
  Environnement et santé.
  Partenaire : une diététicienne
  Contacts : A. MARTIN, N. GRANDVAUX

- ***Lycée MERMOZ,*** *SAINT-LOUIS*
  " Lycée sans tabac "

- ***Lycée Robert SCHUMAN****, HAGUENAU*
  " Lycée sans tabac "
  Contact : Mme DEUTSCHMANN

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- ***La pédagothèque santé -*** *Outils pédagogiques d'éducation pour la santé et de promotion de la santé -*
  http://www.inpes.sante.fr/index.asp?page=pedagotheque/presentation_pedago.htm
  et http://www.cpamstrasbourg.fr/pro/inf/femmes_et_tabac/pedagotheque.htm
- ***Coffrets pédagogiques*** *multi thématiques destinés aux établissements scolaires (écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées)*
  http://www.inpes.sante.fr/index.asp?page=CFESBases/catalogue/resultatsSpecial.asp
- ***Catalogue des documents d'éducation pour la santé de l'INPES -*** *Affiches, dépliants, brochures, coffrets pédagogiques, livres, matériel audio et vidéo*
  http://www.inpes.sante.fr/index.asp?page=hpright/frright.asp
- ***Santé et environnement en jeux,*** *F. Mansotte, 1999, 20 p. - Plaquette de sensibilisation aux problèmes d'environnement et de santé de façon ludique : alimentation, eau, pollution, bruit, sécurité domestique, risques, vaccinations.*
- ***Le CIRDD*** *dispose par ailleurs de nombreux supports pédagogiques dans le domaine de la prévention santé.*

Partenaires possibles

- ***INPES -*** *Institut national de prévention et d'éducation pour la santé*
- ***Conseil général :*** *Service de la Jeunesse et Service des Actions de Prévention Sanitaire*
- ***DDASS -*** *Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales*
- ***CRES -*** *Comité Régional d'Education à la Santé*
- ***CIRDD -*** *Centre d'information et de ressources drogues et dépendances*
- ***Pôle de ressources " Conduites à risque "***
- ***CRAMAM -*** *Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Alsace et de Moselle.*

Adresses et contacts utiles

- ***CRAM*** *(Caisse Régionale d'Assurance Maladie - service* ***Prévention des risques professionnels****) qui dispose de nombreux documents et affiches - http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/general/index.htm*
- *Le site http://eduscol.education.fr/ recense de nombreuses actions de prévention au niveau national*
- ***CIRDD Toxibase :*** *Centre d'Information et de Ressources sur la Drogue et les Dépendances - Tél. : 03 88 76 64 33 - http://www.drogues.gouv.fr/fr/qui_sommes_nous/toxibase/strasbourg.pdf*
- ***Pôle de ressources " Conduites à risques " : « Le Passâge ", numéro vert : 0800 747 800***
- ***INPES -*** *Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - www.inpes.sante.fr*
- *Bulletin officiel (BO) - www.education.gouv.fr/bo/2003/46/MENE0302706C.htm*
- ***Ecole de Santé Publique Université Libre de Bruxelles*** *http://homepages.ulb.ac.be/~ndacosta/promes/sano.html*

Pour en savoir plus

- ***La santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation***

Ce programme des partenaires du système éducatif, Ministère chargé de la santé, Institut national de prévention et d'éducation à la santé, vise à aider les jeunes à préserver leur santé et à lutter contre les problèmes qu'ils rencontrent - http://daniel.calin.free.fr/textoff/sante_mentale_2003.html#3.1

- ***L'attestation de formation aux premiers secours*** *(AFPS)- Formation des élèves pour les accidents les plus courants avec des tests de simulation - http://daniel.calin.free.fr/textoff/sante_mentale_2003.html#3.1*
- ***" Repères lutte contre la drogue et prévention des dépendances "****, document visant à informer et former les équipes d'établissement en charge des programmes de prévention.*
- ***" Repères : les conduites suicidaires des adolescents "****, des repères pour la prévention à l'école.*

NOTES

Transports

Faire le lien avec :
- Energie
- Risques
- Santé / Bien-être

“ Aller à l’école autrement ”

Les déplacements des élèves et des personnels des collèges entre leur domicile et l’établissement génèrent diverses nuisances : pollution, problèmes de sécurité routière, engorgement de l’accès au collège à certaines heures, consommation d’énergie non renouvelable... Il est possible d’infléchir les comportements de chacun, en encourageant les transports propres et les modes doux de déplacement (marche à pied, vélo,…).

Faites le point !

- *Avez-vous déjà réalisé des actions de sensibilisation dans votre collège sur le thème des déplacements domicile-collège : journée prévention routière, sensibilisation aux modes de transport doux (marche à pied, vélo…), formation au bon usage de la mobylette, etc. ?*
- *Avez-vous un parking à vélos et des vestiaires adaptés ?*
- *Existe-t-il des arrêts de transports en communs et des pistes cyclables à proximité ?*
- *Existe-t-il des problèmes liés à la desserte de l’école (sécurité, nuisance pour le voisinage …) ?*
- *Connaissez-vous les modes de transports utilisés par les élèves ou le personnel pour venir au collège (types, fréquences, conditions) ?*
- *Affichez-vous les cartes du réseau du transport public et le plan des pistes cyclables ?*
- *Connaissez-vous le nombre d’accidents liés aux déplacements domicile-collège ?*

Fixez des objectifs

- *Améliorer la sécurité routière ;*
- *Modérer la circulation aux abords des collèges ;*
- *Former les élèves sur la relation de “ cause à effet ” entre les modes de déplacements, la qualité de l’air et la santé ;*
- *Faire prendre conscience aux élèves et aux personnels du collège des moyens existants pour agir, chacun à son niveau, et inciter chacun à passer à l’acte.*

Quelques exemples d’actions concrètes

- *Sensibiliser aux problèmes posés par l’usage de l’automobile : ses conséquences sur la santé et l’environnement ;*
- *Diffuser des dépliants de sensibilisation sur l’éco-mobilité (voir outils pédagogiques) ;*
- *Informer les élèves sur les cheminements piétonniers et les pistes cyclables existants ;*
- *Mener une réflexion avec les élèves et les personnels du collège pour favoriser les déplacements école-domicile en vélo / transport en commun / co-voiturage ;*
- *Organiser une journée “ à l’école sans voiture ”.*

Pour aller plus loin dans la démarche : réalisez un diagnostic

- *Identifier les différents modes de transport utilisés par les élèves et le personnel (diagnostic de mobilité) ;*

- *Identifier sur une carte les lieux d'habitation des élèves et du personnel ;*
- *Evaluer les surfaces occupées respectivement par les parkings pour les vélos et pour les voitures ;*
- *Evaluer les temps et les coûts de déplacements par élève, selon les modes de transport utilisés ;*
- *Recenser les accidents liés aux déplacements des élèves du personnel du collège ;*
- *Identifier les plages horaires pendant lesquelles ont lieu le plus de déplacements ;*
- *Recenser les freins à l'usage d'autres modes de transport que la voiture, et imaginer les leviers d'action pour lever ces freins.*

Pour aller plus loin dans la démarche : continuez à agir

- *Développer le covoiturage en favorisant la mise en relation des personnes voisines ;*
- *Veiller à l'adéquation du parking à vélos par rapport aux besoins exprimés ;*
- *Informer les autorités organisatrices de transport des dysfonctionnements constatés et suggérer des améliorations ;*
- *Moduler les horaires pour éviter les engorgements à heures fixes ;*
- *Réaliser un plan de déplacement vers l'école (PDE), en associant tous les partenaires du collège ;*
- *Assurer l'accessibilité aux transports pour les personnes à mobilité réduite.*

Exemples dans les collèges

- ***EC Michelet, ROUBAIX (59) -*** *Plans de déplacements vers l'école (PDE)*
  A Roubaix, les PDE encouragent des alternatives à la voiture pour les trajets domicile-école. Le PDE repose sur une dynamique partenariale qui associe les parents, les élèves, les professeurs, les services de la ville, les institutionnels et les associations. L'ADEME et d'autres partenaires, tels que la prévention routière ou l'association locale « Sécurité Enfants Scolarisés » ont rejoint le projet.
  Un travail technique est mené à partir de plans, de données et d'observations sur l'environnement des établissements (équipements, transports en commun, bandes cyclables) et à partir des adresses des élèves.
  L'objectif est de lever les obstacles pour proposer des alternatives à la voiture. De nombreuses réunions sont organisées pour sensibiliser les parents aux enjeux.
  Contact : M. Musial, ville de Roubaix tél. : 03 20 66 47 72, cmusial@ville-roubaix.fr

- ***LYC PO Gustave Eiffel,*** *CERNAY (68) - Tricycle photovoltaïque*
  Conception et réalisation d'un tricycle photovoltaïque avec des élèves de 1ère et de terminale.
  Contact : Y. Alexis, tél. : 03 89 75 77 67

Outils pédagogiques ou de sensibilisation

- *Semaine de mobilisation " **Marchons vers l'école** " pour encourager l'éco-mobilité scolaire*
  http://www.areneidf.org/transport/marcheversecole.html
- *" **Inventons de nouveaux chemins vers l'école** " plaquette éditée par l'Ademe et la Prévention routière, qui propose notamment une méthodologie pour la mise en place d'un Plan de déplacement vers l'école :*
  http://www.ademe.fr/htdocs/publications/publipdf/chemins.pdf
- ***Bilan carbone :*** *http://www.ademe.fr/Outils/BilanCarbone/Default.htm*

Partenaires possibles

- ***Association des départements cyclables -*** *Rencontres 2005 organisées le 15 septembre à Rouen sur le thème " Le vélo à l'école : une mobilité responsable ! "*
- ***DIREN, DRJS, ADEME...***
- *Compagnies de transports urbains et interurbains, Compagnie de transports scolaires,* ***SNCF***
- ***Conseil général, mairies***
- ***Associations CADR, Trajets, ANATEEP Alsace nature.***

Adresses et contacts utiles

- ***Association des départements cyclables -*** *www.departements-cyclables.org*
- ***ADEME -*** *www.ademe.fr*
- ***ARENE Ile-de-France -*** *www.areneidf.com*
- *le covoiturage gratuit pour les particuliers - http://www.123envoiture.com/*
- ***CADR*** *(Comité d'action deux-roues) - http://fubicy.org/cadr67*
- ***Chambre de consommation d'alsace -*** *www.cca.asso.fr*
- *Education à la sécurité routière en collège - http://eduscol.education.fr/D0162/default.htm*
- ***ANATEEP*** *(Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public) " Pour l'amélioration des transports de jeunes " - http://www.anateep.fr/*

Pour en savoir plus

L'ANATEEP, *Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public, s'est donnée pour objet l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans les transports collectifs de jeunes et la défense de la gratuité dans les transports scolaires. Force de progrès et de propositions au service des jeunes, des collectivités, des enseignants, des parents, elle agit au niveau local et au niveau international.*

NOTES

Fiches outils

Ces fiches mettent à disposition quelques outils concrets. Leur contenu varie suivant la spécificité de chaque outil.

Ces fiches ne fournissent que des pistes, des idées à enrichir : la plupart des outils proposés peuvent être modifiés. Par ailleurs, la liste proposée ici n'est pas exhaustive :

- ***Agir en synergie** avec d'autres événements locaux, nationaux ou mondiaux*
- ***Schéma de progrès -** outil méthodologique*
- ***Tableau pour le suivi de l'Agenda 21-** outil méthodologique*
- ***Pathologies des locaux et difficultés d'entretien -** outil de diagnostic*
- ***Déchets -** outil analytique*
- ***Eau -** outil analytique*
- ***Engagement social -** outil analytique*
- ***Santé / Bien-être -** outil analytique*

A noter

Les outils analytiques peuvent facilement être transposables à d'autres thèmes.

NOTES

Agir en synergie avec d'autres événements locaux, nationaux ou mondiaux

Il s'agit en quelque sorte de " surfer " sur un événement pour bénéficier d'un effet boomerang, en terme de moyens humains et matériels disponibles, de communications et retombées médiatiques, d'impacts, d'accès à un stand ou à un lieu d'exposition, etc.

Au démarrage d'une action, ces événements peuvent être également l'occasion d'amorcer le débat avec les membres du collège.

Quelques exemples au niveau mondial

- *Journée mondiale de l'environnement*
- *Journée mondiale de l'eau*
- *Journée mondiale de la consommation*

Quelques exemples au niveau national

- *Semaine du développement durable : fin mai ou début juin*
- *Opération " en ville sans ma voiture " : en septembre*
- *La semaine du goût : en octobre*
- *La semaine de la coopération*
- *La quinzaine du commerce équitable*
- *Les débats nationaux : il y en a eu récemment sur l'énergie, sur l'eau…*

Quelques exemples au niveau local

- *Les journées de l'environnement : organisées par des associations*
- *L'inauguration de locaux publics*
- *Les colloques*
- *Les salons, foires, marchés… par exemple la foire européenne, le salon de l'habitat…*

NOTES

Schéma de progrès - Tableau de progression

Qu'est-ce que le schéma de progrès ?

Le développement durable, dans sa perspective d'amélioration continue, gagne à se doter d'outils pour une bonne visualisation de l'état d'avancement des objectifs fixés.

Dans la démarche d'un Agenda 21 d'établissement, les résultats du diagnostic permettent l'élaboration d'un plan d'action, dont le bon déroulement peut être suivi grâce à des indicateurs de progrès.

Le schéma de progrès est un outil visuel servant à cartographier l'ensemble des actions de l'établissement (éducation à l'environnement, coopération internationale, projet socioculturel, développement et animation du territoire, restauration scolaire…) sous l'angle du développement durable. Il tient également compte du degré d'intégration des différentes actions : action non réalisée, intention d'action, action ponctuelle et action intégrée.

Il se présente généralement sous la forme d'une étoile ou d'une fleur dont les branches ou les pétales symbolisent les différentes dimensions du développement durable et sur lesquelles sont positionnés les différents objectifs et les actions qui y sont rattachées.

Méthode

- *Définir des objectifs et des actions s'y rapportant ;*
- *Choisir des indicateurs de suivi adaptés ;*
- *Evaluer ponctuellement la progression des actions grâce aux indicateurs choisis ;*
- *Reporter ces données sur le schéma.*

Qu'est-ce que le tableau de progression ?

Le schéma de progrès présenté est associé à un tableau de progression. Il précise pour chacune des actions de l'Agenda 21, son degré d'intégration à la date n, et la volonté de degré d'intégration à la date n+1. Cela permet de savoir précisément où l'on en est et d'établir un échéancier pour chacun des objectifs.

Pour en savoir plus

- ***IDEA*** *- http://www.idea-reseau.asso.fr/*
- *H. DEFFOBIS, Mettre en œuvre un projet contribuant au développement durable par et dans un EPL (établissement public local), La Bergerie Nationale, Rambouillet, 2005.*
- ***PNADD -*** *Plan National Agriculture et Développement Durable, Ministère de l'Agriculture.*

Exemple de Schéma de progrès issu du PNADD

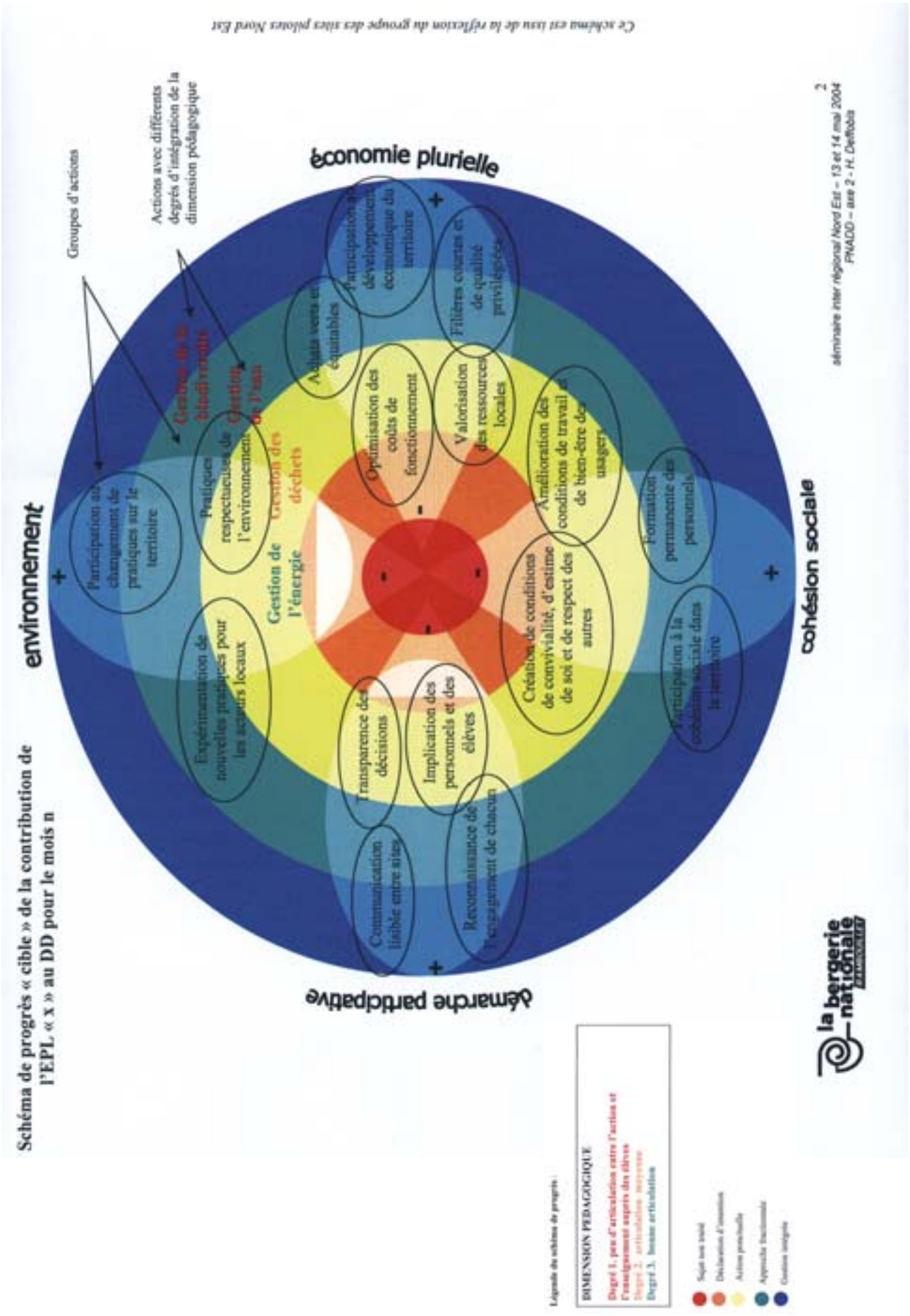
Schéma de progrès « cible » de la contribution de l'EPL « x » au DD pour le mois n
environnement
économie plurielle
cohésion sociale
démarche participative
Groupes d'actions
Actions avec différents degrés d'intégration de la dimension pédagogique
Participation au changement de pratiques sur le territoire
Pratiques respectueuses de l'environnement
Gestion des déchets
Gestion de l'énergie
Achats verts et équitables
Participation au développement économique du territoire
Filières courtes et de qualité privilégiées
Optimisation des coûts de fonctionnement
Valorisation des ressources locales
Amélioration des conditions de travail et de bien-être des usagers
Formation permanente des personnels
Création de conditions de convivialité, d'estime de soi et de respect des autres
Participation à la cohésion sociale dans le territoire
Expérimentation de nouvelles pratiques pour les acteurs locaux
Transparence des décisions
Implication des personnels et des élèves
Reconnaissance de l'engagement de chacun
Communication libre entre sites
Légende du schéma de progrès :
DIMENSION PEDAGOGIQUE
Degré 1. peu d'articulation entre l'action et l'enseignement auprès des élèves
Degré 2. articulation moyenne
Degré 3. bonne articulation
Sujet non traité
Déclaration d'intention
Actions ponctuelles
Approche fonctionnelle
Gestion intégrée
la bergerie nationale
2
séminaire inter régional Nord Est – 13 et 14 mai 2004
PNADD – axe 2 - H. Delfolie

Exemple de Tableau de progression issu du PNADD

Exemple de tableau d'évaluation (à partir des travaux de groupe du séminaire 2 inter région Nord Est)					
Exemple d'objectifs	**Échelle de progression**		**Dimension pédagogique**		**Exemple d'indicateurs**
	Mois n	**Mois n+1**	**Mois n**	**Mois n+1**	
Environnement					
Avoir des pratiques respectueuses de l'environnement			1	2	% de services qui trient
Gestion des déchets					Baisse des charges
Gestion de l'énergie					Baisse des charges
Gestion de l'eau					% des espaces verts en gestion différenciée
Gestion de la biodiversité					
Expérimentation de nouvelles pratiques pour les acteurs locaux			2	2	Partenariat avec le centre de tri, nb. d'expérimentation réalisée /an, nb. de nouvelles conventions/an
Participation au changement de pratiques sur le territoire			1	1	nb. de f° pour les acteurs du territoire
Cohésion sociale					
Création de conditions d'estime de soi et de respect des autres			1	2	Bilan du passage des élèves à l'infirmerie, bilan des groupes adultes relais
Amélioration des conditions de travail et de bien-être des usagers			2	2	Bilan des accidents de travail, arrêts maladies, bilan de l'assistante sociale
Formation permanente des personnels			2	3	nb. de stages réalisés, nb. d'usagers formés/an
Participation à la cohésion sociale dans le territoire			2	3	partenariat avec les missions locales, assos...
Économie plurielle					
Optimisation des coûts de fonctionnement, gestion eau, énergie			1	2	Baisse des charges
Filières courtes et de qualité privilégiées et valorisation des ressources locales			1	2	nb. de nvx fournisseurs trouvés, % achats d'écoproduits, % d'achats issus du commerce équitable, % achat de papier recyclé
Achats verts et équitables			2	2	
Adaptation des activités de l'établt au dvpt économique du territoire			2	3	Adéquation entre les f° proposées et les besoins du territoire, nb. d'acteurs du territoire formés ou sensibilisés
Démarche participative					
Transparence des décisions			1	2	nb. moyens de communication mis en place
Implication des personnels et des élèves			2	2	% pers. impliquées pour telle action
Communication lisible entre sites et ctres constitutifs					nb. de temps d'échanges entre équipes de différents sites,
Reconnaissance de l'engagement de chacun					valorisat° des act° de chacun dans le journal de l'EPL

la bergerie nationale RAMBOUILLET

TABLEAU DE BORD : DEMARCHE DE PROGRES EXTRA-MUROS

Indicateurs	Période de suivi de l'indicateur													
	3 mois		6 mois		12 mois		18 mois (profil intermédiaire)		24 mois		30 mois		36 mois (profil idéal)	
* COHESION SOCIALE	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé
0- prise en compte des personnes handicapées :														
• Nouveaux locaux avec accessibilité étendue	oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
• carte de visite en braille	oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
1- animation participative de l'équipe :														
• règlement intérieur			oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
• réunion d'équipe hebdomadaire			oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
• procédure appliquée d'entretiens annuels d'évaluation pour les salariés et pour les gérants			oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
2- Accueil des nouveaux arrivants :														
• livret d'accueil					oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
• fonction de tutorat pour 50% des salariés sur un an					oui		confirmé		confirmé		confirmé		confirmé	
3- plan de formation :														
• progression annuelle de l'enveloppe formation de x%														
• consommation de l'ensemble du budget formation en %)	25%		50%		75%		100%		confirmé		confirmé		confirmé	
4 – Evaluation des apports réciproques entre Extra-Muros et les salariés :														
• outils d'auto-évaluation créés et résultats analysés													Oui	

la bergerie nationale

Tableau pour le suivi de l'Agenda 21

Etapes de l'Agenda 21 (modulables selon les cas)

Etapes	Objectifs	Acteurs engagés	Effets	Exemples d'outils	Exemples de résultats attendus	Degré d'intégration dans le projet global*
Mobiliser les acteurs et organiser l'action						
Etablir un inventaire des actions réalisées ou en cours						
Choisir les thématiques à aborder en priorité dans le cadre de l'Agenda 21						
Réaliser des états des lieux pour les thématiques retenues						
Fixer des objectifs et programmer des actions						
Définir les outils utilisés pour le suivi						
Rédiger l'Agenda 21 d'établissement						
Réaliser des actions						
Evaluer la démarche pour l'amélioration continue						

* non réalisé (NR), en projet (EP), ponctuel (P), intégré (I)

NOTES

Pathologie des locaux et difficultés d'entretien

L'objectif est ici de recenser les problèmes rencontrés dans les différents types de locaux présents au sein des collèges, afin de pouvoir ensuite y pallier. Un tableau peut être réalisé pour chaque type de local en sélectionnant les rubriques proposées.

TYPE DE LOCAL	FONCTIONS
Circulation et cages d'escalier	*Communications horizontales et verticales dans les bâtiments, liaison entre les locaux, circulation et attente aux inter-cours.*
Espace casiers	*Entreposage d'affaires (livres, sacs ou cartables) dans des casiers.*
Salle d'enseignement banalisé	*Cours d'enseignement général.*
Salle de technologie	*Compréhension et appropriation des démarches de conception, étude, réalisation, essai et utilisation de produits techniques.*
Salle d'enseignement des sciences	*Cours d'enseignement de la physique, chimie et des sciences naturelles et de la biologie.*
Salle des professeurs	
Locaux administratifs	
Salle de restauration	*Salle à manger des élèves et commensaux. Séparée phoniquement de la cuisine.*
Sanitaires élèves	*Sanitaires réservés aux élèves. Il est prévu un bloc filles et un bloc garçons.*
Etc.	

Type de local**.....**		
Equipements / Matériaux	***Problèmes rencontrés***	***Proposition***
Revêtement de sol : *- Carrelage* *- Textile* *- PVC* *- Lino* *- Autres*		
Revêtement mural : *- Carrelage* *- Textile* *- Fibre* *- Projection/gouttelettes* *- Peinture* *- Autres*		
Plafond : *- Peinture* *- Plaque plâtre* *- Plaque minérale* *- Autres*		
Chauffage / Ventilation		
Désenfumage		
Equipement labo : *- Paillasse prof* *- Paillasse élèves*		
Electricité : *- PC 220 V* *- Eclairage* *- Alarme incendie* *- P. téléphone* *- P. TV* *- P. Informatique* *- Eclairage* *- Canalis*		
Sanitaires : *- Lavabos* *- Réseaux* *- Equipements* *- Appareils sanitaires*		
Mobilier fixe : *- Tableau* *- Estrade* *- Ecran de projection*		
Fenêtres : *- Bois* *- PVC* *- Aluminium* *Géométrie des châssis et équipements* *- Volets* *- Stores*		
Portes : *- Bois* *- PVC* *- Aluminium* *- Acier* *- Géométrie des châssis et équipements*		
Revêtement façades : *- Béton* *- Crépis* *- Isolation ext.* *- Bardage* *- Autres*		
Divers		

Gestion des déchets

On ne gère parfaitement que ce que l'on mesure. Pour vous aider, voici plusieurs exemples d'outils à adapter en fonction des spécificités de votre collège.

Source : http://www.geneve.ch/agenda21/pme/fiche21.asp

Tableau d'évaluation de l'avancée du projet

Types d'activités	Types d'actions	Exemples d'indicateurs	Degré de prise en compte dans la pédagogie (*)		Degré d'intégration dans le projet global (*)	
			mois n	mois n+1	mois n	mois n+1
Tri sélectif	Papiers/ cartons	Volume trié ; recyclé				
	Produits électriques (piles)	Volume trié ; recyclé				
	Produits de laboratoire	Volume trié ; recyclé				
	Plastiques (bouteilles)	Volume trié ; recyclé				
	Consommables bureautiques (cartouches, toner)	Volume trié ; recyclé				
	Verre	Volume trié ; recyclé				
Matériel de collecte		Adéquat ; suffisant				
Déchets verts et de résidus de repas	Plate-forme de compostage	Volume composté				
Implication des personnels et des élèves	Pesées, informations	Nbre. et types de personnes impliquées				
	Sensibilisation des élèves	Nbre. et catégories de classes / d'élèves touchés				
...						

(*) : non réalisée (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action intégrée (AI)

Tableau de suivi

Date	Ordures ménagères		Papier Carton		Verre		Déchets organiques		Métaux		Déchets spéciaux		Autres	
	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C	Q	C
..../..../....														
..../..../....														
..../..../....														
..../..../....														
..../..../....														
..../..../....														
..../..../....														
Total annuel														

Déchets spéciaux : piles, déchets de laboratoire, huiles, tubes fluorescents, …
Q: quantité (volume ou poids) C: coûts d'élimination (traitement et évacuation)

Bilan des déchets

Sur la base des résultats compilés dans le tableau de suivi, dressez un bilan annuel en utilisant un tableau de ce type :

Année :			**Budget :** ……,.... €			
Type de déchets	**Quantité (volume, poids)**		**Coûts**		**Repreneurs et filières d'élimination (recyclage, incinération, compostage, etc.)**	
Ordures ménagères						
Papier Carton						
Verre						
Déchets organiques						
Métaux						
Déchets spéciaux						
Autres						
Total annuel						

Eau

Tableau d'évaluation de l'avancée du projet

Types d'activités	Types d'actions	Exemples d'indicateurs	Degré de prise en compte dans la pédagogie (*)		Degré d'intégration dans le projet global (*)	
			mois n	mois n+1	mois n	mois n+1
Sensibilisation	Connaissance des enjeux					
	Diffusion de bonnes pratiques en matière de consommation d'eau					
	Diffusion de bonnes pratiques en matière de rejet dans les réseaux					
Etude sur la consommation de l'eau	Bilan de la consommation					
	Liste des produits d'entretien, de cuisine et de bricolage rejetés dans les réseaux					
	Liste des produits toxiques utilisés dans l'établissement (laboratoire, bricolage…)					
Moyens mis en œuvre	Dispositifs économiseurs d'eau					
	Réduction des rejets de produits polluants dans les réseaux					
	Systèmes de prise en charge et d'élimination des produits toxiques					
	Mesures anti- ruissellement					

(*) : non réalisée (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action intégrée (AI)

NOTES

Engagement social

Tableau d'évaluation de l'avancée du projet

Types d'activités	Types d'actions	Exemples d'indicateurs	Degré de prise en compte dans la pédagogie (*)		Degré d'intégration dans le projet global (*)	
			mois n	mois n+1	mois n	mois n+1
Action solidarité et citoyens	Participer à des journées de solidarité locales ou nationales (km solidarité)	Nb d'actions réalisées				
	Favoriser le soutien scolaire	Nb d'heures de soutien proposées				
	Favoriser l'échange scolaire	Nb de classes ayant des correspondants				
	Accueillir des élèves et personnes handicapés, former les enseignants, améliorer les conditions d'accueil	Nb d'élèves handicapés accueillis Nb de personnes handicapées faisant partie du personnel du collège Nb de formations spécifiques Nb d'aménagements				
	Favoriser l'insertion des étrangers	% d'élèves étrangers Nb de nationalités présentes Nb d'heures de soutien en français organisées				
	Favoriser l'insertion de personnes en difficulté	% de personnes en insertion faisant partie du personnel				
Respect des autres	Organiser des actions visant à connaître d'autres cultures	Nb d'actions				
	Favoriser l'échange culturel	Nb de classes ayant des correspondants à l'étranger				
	Sensibiliser à des comportements non violents	Nb incivilités constatées Nb d'actions de sensibilisation organisées				
Vie associative et culturelle	Favoriser les activités sportives (clubs)	Nb d'activités sportives proposées				
	Favoriser les activités culturelles (sorties, clubs)	Nb d'activités culturelles proposées				
Ouverture vers l'extérieur	Favoriser la présence d'associations et d'intervenants extérieurs	Nb d'intervenants extérieurs invités				
	Mettre à disposition les bâtiments pour des activités extra-scolaires	Nb d'heures mises à disposition des locaux				
	Organiser des portes ouvertes	Nb de personnes présentes				
	Organiser des expositions ouvertes aux personnes extérieures	Nb d'expositions organisées Nb de personnes extérieures présentes				
Convivialité	Favoriser l'existence de clubs d'activités d'élèves	Nb de salles mises à disposition Nb et diversité des activités proposées Nb d'élèves participants				
	Organiser des moments festifs	Nb de fêtes organisées Nb de personnes présentes				

(*) : non réalisée (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action intégrée (AI)

NOTES

Santé / Bien-être

Tableau d'évaluation de l'avancée du projet

Types d'activités	Types d'actions	Exemples d'indicateurs	Degré de prise en compte dans la pédagogie (*)		Degré d'intégration dans le projet global (*)	
			mois n	mois n+1	mois n	mois n+1
Sensibilisation à la santé alimentaire, au goût et à la façon de consommer	Proposer à la cantine des produits issus de différents modes de production (bio, raisonnée)	Nb de produits proposés				
	Journée de sensibilisation (bio, gout, diététique)	Nb de journées organisées				
	Création d'un code expliquant l'appport diététique des plats	Codes mis en place				
Restauration	Possibilités de choix pour le plat principal	Nb moyen de plats principaux proposés				
	Possibilité de suivre un régime alimentaire	Nb de régimes proposés				
	Possibilités de goûters ou petits-déjeuners					
	Participation à la commission des menus	Nb d'élèves impliqués				
	Organisation d'une enquête de satisfaction sur la restauration	Nb de retours obtenus				
Prévention	Former tous les acteurs aux premiers secours	Nb de personnes formées				
	Promouvoir des activités physiques et sportives	Nb d'actions réalisées				
	Education à la sexualité et prévention des MST	Nb de classes sensibilisées				
	Examens médicaux	Nb d'examens réalisés				

(*) : non réalisée (NR), intention d'action (IA), action ponctuelle (AP), action intégrée (AI)

NOTES

Thématiques
et Partenaires

L'inventaire des partenaires par thématiques présenté dans les pages suivantes n'est pas exhaustif : il a vocation à proposer des pistes quant aux partenaires potentiels.

Les partenaires privilégiés des collèges (Rectorat, Conseils Généraux, Mairies...) et les services déconcentrés de l'Etat (Préfecture, DDASS, DIREN, DRJS...) peuvent vous apporter une aide quelle que soit la thématique abordée et pourraient figurer parmi vos premiers contacts.

Par ailleurs, une grande partie des associations recensées dans les pages suivantes font partie de l'ARIENA (Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace), association qui coordonne et anime un réseau de plus de 45 structures d'éducation à l'environnement en Alsace. Il est donc conseillé de favoriser le contact avec l'ARIENA, parce qu'elle pourra vous orienter et vous fournir les coordonnées d'autres associations, de fermes pédagogiques, de maisons de la nature, et autres CINE (centre d'initiation à la nature et à l'environnement)...

Conseil Général du Bas-Rhin
Mme Janie MANTELET
Chargée de mission Développement Durable
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
Tél. : 03 69 20 74 08 • Fax : 03 88 76 67 97
janie.mantelet@cg67.fr
www.cg67.fr

Rectorat de l'Académie de Strasbourg
M. François-Jean MARTIN
Chargé de mission pour l'éducation à l'environnement et au patrimoine
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9
Tél. : 03 88 23 37 23 • Fax : 03 88 23 39 99
frjean.martin@wanadoo.fr
http://www.ac-strasbourg.fr

Conseil Général du Haut-Rhin
M. Daniel REUTENAUER
Directeur de l'Agence de l'air et des déchets
100 avenue d'Alsace
BP 2035
68006 Colmar
Tél. : 03 89 30 68 68 • Fax : 03 89 21 72 85
reutenauer@cg68.fr
www.cg68.fr

ARIENA
Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace
6 route de Bergheim
BP 108
67602 Sélestat Cedex
Tél. : 03 88 58 38 48 • Fax : 03 88 58 38 41
ariena@wanadoo.fr
http://www.ariena.org

Gouvernance

- *Association 4D*
- *Comité 21*
- *ECO-Conseil*
- *RARE*

Achats et consommation

- *Alsace Nature*
- *Artisans du monde*
- *Chambre de Consommation d'Alsace*
- *Collectif du commerce équitable*
- *DIREN*

Air

- *ADEME*
- *ALME*
- *Alter Alsace énergies*
- *ASPA*
- *APPA*
- *Chambre de Consommation d'Alsace*
- *Europe et environnement*
- *OCCE*

Alimentation

- *Alsace Nature*
- *Banques alimentaires*
- *CINAE*
- *Collectif pour une économie solidaire*
- *Espace nature*
- *INPES*
- *PEP 68*

Bâtiments scolaires

- *ADEME*
- *ALME*
- *Alsace qualité environnement*
- *Alter Alsace énergies*
- *CAUE*
- *CSTB*
- *Europe et environnement*

Bruit

- *ADEME*
- *associations de sourd et malentendants*
- *CABR*
- *CIDB*
- *Chargé du bruit de la préfecture*

Coopération locale et internationale

- *Alsace Nature*
- *Artisans du monde*
- *associations de solidarité internationale et d'éducation populaire*
- *Banques alimentaires*
- *CEFODE*
- *Collectif du commerce équitable*
- *IRCOD*

Déchets

- *ADEME*
- *Chambre de consommation d'Alsace*
- *ECO-Conseil*
- *Eco-emballages*
- *Espace nature*
- *Jeunes pour la nature*
- *OCCE*
- *Rudologia*

Eau	Engagement social
• AERM • Alsace nature • Chambre de consommation d'Alsace • OCCE	• ARSEA • associations de parents d'élèves • associations d'handicapés • associations d'insertion (Emmaüs,…) • associations sportives • associations de solidarité internationale et d'éducation populaire
Energie	**Patrimoine naturel et espace non bâti**
• ADEME • ALME • Alter alsace énergies • Chambre de consommation d'Alsace	• DIREN • CINAE • Conservatoire des sites alsaciens • Alsace Nature • Espace nature • OCCE • PNR des Ballons des Vosges • PNR des Vosges du Nord
Risques	**Santé / Bien-être**
• Institut européen des risques • INRS • pompiers	• INPES

Transport

- ADEME
- ANATEEP
- Chambre de consommation d'Alsace
- Compagnies de transports urbains et interurbains
- Compagnie de transports scolaires
- Alsace Nature
- CADR
- SNCF

NOTES

Coordonnées

ADEME
8 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 46 46 • Fax : 03 88 15 46 47
alsace@ademe.fr
http://www.ademe.fr/alsace

AERM
Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles
BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz
Tél. : 03 87 34 47 00 • Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

ALME
Agence locale de maîtrise de l'énergie
40 rue Marc Seguin
68200 Mulhouse
Tél. : 03 89 32 76 96
info@alme-mulhouse.fr
http://www.alme-mulhouse.fr/default.htm

Alsace Nature
8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 37 07 58 • Fax : 03 88 25 52 66
alsace.nature@free.fr
http://alsace.nature.free.fr

Alsace qualité environnement
10 rue Graumann
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 37 12 95 • Fax : 03 88 37 17 95
aqe@club-internet.fr
http://aqe.free.fr

Alter Alsace énergies
4 rue Foch
68460 Lutterbach
Tél. : 03 89 50 06 20 • Fax : 03 89 57 11 26
info@alteralsace.org
http://www.alteralsace.org

ANATEEP
Association NAtionale pour les Transports
Educatifs de l'Enseignement Public
8, rue Edouard Lockroy
75011 Paris
Tél. : 01 43 57 42 86 • Fax : 01 43 57 03 94
http://www.anateep.fr/

ARSEA
Association régionale
spéciale Action sociale, Education, Animation
204 avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 43 02 50 • Fax : 03 88 43 02 51
www.arsea.fr

Artisans du monde
Fédération Artisans du Monde
53 boulevard de Strasbourg
75010 Paris
Tél. : 01 56 03 93 50 • Fax : 01 47 70 96 35
info@artisansdumonde.org
www.artisansdumonde.or

ASPA
Association pour la surveillance et l'étude de
la pollution atmosphérique en Alsace
Espace Européen de l'Entreprise de Strasbourg
5 rue de Madrid
67300 Schiltigheim
Tél. : 03 88 19 26 66 • Fax : 03 88 19 26 67
aspa@atmo-alsace.net
http://www.atmo-alsace.net

APPA
Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
Comité régional d'Alsace
Hôpital Lyautey
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Service de Pneumologie, BP 426
67091 Strasbourg Cedex
Tél./Fax : 03.88.11.58.33
appaalsace1@aol.com
http://www.appa.asso.fr/

Association 4D
150-154 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris
Tél. : 01 44 64 74 94 • Fax : 01 44 64 72 76
http://www.association4d.org

Banque Alimentaire du Bas-Rhin
98 r Plaine des Bouchers - Meinau
67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 40 30 40 • Fax : 03 88 39 23 12
http://www.scolagora.com

Banque Alimentaire Haut Rhin
9 all Gluck
68200 Mulhouse
Tél. : 03 89 42 77 77
bahrmulhouse@yahoo.fr
http://sites.estvideo.net/diva/

Bio-espace
1 impasse Hardt
67700 Saverne
Tél. : 03 88 02 04 04 • Fax : 03 88 02 05 05
contact.67@bio-espace.com
http://www.bio-espace.com

CABR
Centre Anti-Bruit du Bas-Rhin
rue des Orphelins
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 38

CADR
Comité d'action deux roues
12 rue des bouchers
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 17 50 • Fax : 03 88 22 56 07
cadr67@fubicy.org
http://fubicy.org/cadr67

CAUE
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 02 30 • Fax : 03 88 21 02 75
caue67@wanadoo.fr
http://www.fncaue.asso.fr

CCA
Chambre de consommation d'alsace
7 rue de la Brigade d'Alsace Lorraine
BP 6
67064 Strasbourg CEDEX
Tél. : 03 88 24 96 12 • Fax : 03 88 24 96 14
eco2@ecoconsommation.org
http://www.cca.asso.fr

CEFODE
Plate-forme Education au développement en Alsace
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 45 59 90 • Fax : 03 88 61 64 36
cefode@aol.com
http://cefode.free.fr

CERDD
Centre ressource du développement durable
16 place Cormontaigne
59000 Lille
Tél. : 03 20 17 95 10 • Fax : 03 20 17 11 70
contact@cerdd.org
www.cerdd.or

CIDB
Centre d'information
et de documentation sur le bruit
12-14 rue Jules Bourdais
75017 Paris
Tél. : 01 47 64 64 64 • Fax : 01 47 64 64 63
www.infobruit.org

CINAE
Centre d'initiation à la nature
par l'animal pour l'enfant
AGF du Bas-Rhin
7 rue du Sedillot
BP 4
67064 Strasbourg
Tél. : 03 88 21 13 80 • Fax : 03 88 37 17 85
assoc.genfam@wanadoo.fr

Comité21
132 rue de Rivoli
75001 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21 • Fax : 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org
www.comite21.org

Collectif du commerce équitable
Sonia AMBERG
(Animatrice du collectif, Responsable des projets)
Espace Nord-Sud
17 rue de Boston
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 61 15 50
commerce.equitable@free.fr
http://espacenordsud.free.fr/collectif.htm

Conservatoire des sites alsaciens
Ecomusée - Maison des espaces naturels
68190 Ungersheim
Tél. : 03 89 83 34 20 • Fax : 03 89 83 34 21
conservatoire.des.sites.alsaciens@wanadoo.fr
http://csa.cren.free.fr

CSTB
Centre scientifique et technique du bâtiment
Pôle développement durable, énergie, santé,
environnement, sécurité et feu
84 avenue Jean Jaurès
Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée CEDEX 2
Tél. : 01 64 68 82 82 • Fax : 01 60 05 70 37
http://www.cstb.fr

ECO-Conseil
Institut européen pour le conseil en
environnement
7 rue Goethe
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 60 16 19 • Fax : 03 88 61 07 12
contact@ecoconseil.org
www.ecoconseil.org

Eco-emballages
Direction Régionale Nord-Est
305 route de Schirmeck
BP 90
67832 TANNERIES Cedex
Tél. : 03 88 78 90 20 • Fax : 03 88 76 08 61
comm@eco-emballages.fr
www.ecoemballages.fr

Eden
10 rue Edouard Teutsch
67000 Strasbourg
Tél. :03 88 25 15 71
asso.eden@wanadoo.fr

Espace nature
Mairie
67720 Breitenbach
Tél. : 03 88 58 21 12 • Fax : 03 88 57 19 85
espacenature.valdeville@wanadoo.fr

Europe et environnement
10 rue Graumann
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 22 42 52 • Fax : 03 88 37 17 95
europe.environnement@voila.fr

DIREN
Direction Régionale de l'Environnement
8, rue Adolphe Seyboth
67080 STRASBOURG Cedex (France)
Tél. : (33) 03 88 22 73 30
Fax : (33) 03 88 22 73 31
diren@alsace.ecologie.gouv.fr
http://www.alsace.ecologie.gouv.fr

INPES
Institut national de prévention
et d'éducation pour la santé
42 bd de la Libération
93203 Saint Denis Cedex
Tél. : 01 49 33 22 22 • Fax : 01 49 33 23 90
inpes@inpes.sante.fr
www.cfes.sante.fr

INRS
Institut national de recherche et de sécurité
Centre de Lorraine
Avenue de Bourgogne
BP 27 54501 Vandoeuvre Cedex
Tél. : 03 83 50 20 00 • Fax : 03 83 50 20 97
info@inrs.fr
www.inrs.fr

Institut européen des risques
33, cours des Fossés
BP 40010
14601 HONFLEUR Cedex
France
Tél. : 0)2 31 14 43 03 • Fax : 02 31 14 60 31
http://www.institut-risques.org/

IRCOD Alsace *(Institut Régional de Coopération et Développement)*
17, rue de Boston
67000 - Strasbourg
Tél. : 03 88 45 59 89 • Fax : 03 88 61 20 24
http://www.ircod.org/

JPN
Jeunes pour la nature
6 rue de l'Industrie
68360 Soultz
Tél. : 03 89 42 27 88 • Fax : 03 89 32 20 70
Les Petits Débrouillards - Alsace
4 rue du général Leclerc
67550 Vendenheim
Tél. : 03 88 69 58 25
http://www.lespetitsdebrouillardsalsace.org/

Mouvement de culture bio-dynamique
5 place de la gare
68000 Colmar
Tél. : 03 89 24 36 41 • Fax : 03 89 24 27 41
info@bio-dynamie.org
http://www.bio-dynamie.org

OCCE
Office central de coopération à l'école
25 rue Gioberti
67200 Strasbourg
Tél. : 03 88 27 00 42 • Fax : 03 88 27 34 04
http://www.occe.net/ad67

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc
1 cour de l'Abbaye
68140 Munster
Tél. : 03 89 77 90 20 • Fax : 03 89 77 90 30
info@parc-ballons-vosges.fr
http://www.parc-ballons-vosges.fr

Parc Naturel Régional des Vosges du nord
SYCOPARC
Maison du Parc
BP 24
67290 La Petite Pierre
Tél. : 03 88 01 49 59 • Fax : 03 88 01 49 60
contact@parc-vosges-nord.fr
http://www.parc-vosges-nord.fr

PEP 68
8 rue Blaise Pascal
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 21 20 80 • Fax : 03 89 24 90 30
http://www.pep68.asso.fr/

RARE, *Réseau des agences régionales*
et de l'énergie et de l'environnement
14, rue de Tivoli
31068 TOULOUSE
Tél. : 05 61 52 46 54 • Fax : 05 34 31 18 42
http://www.rare.asso.fr/

Rudologia
Pôle Compétence Déchets
151 rue Regard
39000 Lons le Saunier
Tél. : 03 84 86 15 80 • Fax : 03 84 86 15 89
contact@rudologia.fr
www.rudologia.fr

SINE
Strasbourg initiation nature environnement
aux CEMEA
22 rue de la Broque
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 31 63 65 • Fax : 03 88 31 63 65
http://www.sinestrasbourg.org

Trajets
Sélestat
Présidente : Cécile XIMENES
Tél. : 03 88 82 37

Vie et vacances
Centre des Genévriers
67420 Plaine
Tél. : 03 88 97 62 12 • Fax : 03 88 97 65 57
http://lesgenevriers.org

INTERNET

- ***Association Crisla***
  www.crisla.org/ead/index.htm

- ***Projet eco-structures***
  http://eco-structures.fr/ et http://www2c.ac-lille.fr/cousteau-wasquehal/club.htm

- ***Exemples de projet EEDD***
  http://eedd.scola.ac-paris.fr/

- ***Eduquer-au-developpement-durable***
  http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/index.html

- ***Décennie des Nations Unies – 2005-2015 :***
  http://portal.unesco.org/education/fr

- ***Site pédagogique du Ministère de l'éducation nationale :***
  www.eduscol.education.fr

- ***Planètecologie***
  www.planetecologie.org/Mallarme/reaction.html

- ***Comité21***
  http://www.comite21.org/index.php

- ***Réseau IDEA***
  http://www.idea-reseau.org/

- ***Bibliographie sur le développement durable***
  http://www.crdp-strasbourg.fr/express/index.htm

Bibliographie

- ***Un projet pédagogique pour le développement durable : l'Agenda 21 d'établissement scolaire,*** *Comité 21 et Ed. Nathan ; C. Fortin-Debart et A.-M. Sacquet - Première approche à la mise en place d'un Agenda 21 au sein des établissements scolaires.*
  http://www.eduquer-au-developpement-durable.com/guide_agir.pdf

- ***Un Agenda 21 pour le lycée Dupuy de Lôme à Lorient*** *- Des propositions de deux classes de secondes (Année scolaire 2002/2003).*
  http://www.crisla.org/ead/a21web.doc

- ***Charte d'Éducation à l'Environnement***
  www.educ-envir.org/~cfee/charte/

- ***Instructions pédagogiques - Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), rentrée 2004****, Circulaire n°2004-110 du 08/07/2004, Bulletin officiel n° 28 du 15/07/2004, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*
  http://www.education.gouv.fr/bo/2004/28/MENE0400752C.htm

- ***Instructions pédagogiques - Education au développement et à la solidarité internationale,*** *note du 03/05/2002, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*
  www.education.gouv.fr/bo/2004/25/MENC0401147N.htm

- ***Déclaration commune du ministre de l'éducation nationale de France et du directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture****, Déclaration du 27/03/02, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*
  http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020425/MENC0200950X.htm

- ***Convention entre le MEN et le Comité français pour l'UNICEF****, Convention du 26/03/2002, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.*
  www.education.gouv.fr/botexte/bo020425/MENC0200934X.htm

- ***L'éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable,*** *Gérard Bonhoure et Michelle Hagnerelle, Rapport de l'Inspection générale de l'Education nationale, n°2003 014, 30 pages, avril 2003.*
  ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/rap_educ_envrt.pdf

- ***Compte rendu de la réunion des pilotes académiques du 9/11/04 sur l'éducation à l'environnement et au développement durable,*** *DESCO A11-E.V., 30 novembre 2004, 8 pages.*
  http://www.eduscol.education.fr/D0173/cr_09112004.pdf

- ***Actes du Colloque International sur l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable,*** *Paris, 14 et 15 avril 2004 par Michel RICARD avec la collaboration de Cécile Fortin-Debart, 206 pages.*
  http://www1.environnement.gouv.fr/IMG/pdf/Actes_colloque_EEDD.pdf

- ***" Mise en place de EEDD en interdisciplinarité "****, Aurélie Steiger et Pierre Auges, IUFM de Paris Mémoire professionnel Sciences de la Vie et de la Terre, année 2004.*
  http://eedd.scola.ac-paris.fr/res/memoireEEDD.pdf

- ***Guide pour l'action : " Eduquer au développement et à la solidarité internationale, pour une citoyenneté ouverte sur le monde "****, CEFODE/CRDP, 2000.*
  www.ac-strasbourg.fr/sections/_ouverture_aux_langues/education_au_develop/view

- ***" Education et développement durable en Aquitaine "****, 10e numéro des Cahiers d'I.d.e.a, octobre 2004.*
  www.idea-reseau.org/INFODOC/Publications.htm

- ***" L'Essonne, demain… le petit guide du développement durable "****, Conseil Général de l'Essonne, 26 pages.*

- ***" Clés pour une éducation au développement durable "****, Bruno Riondet, Hachette éducation et CRDP Poitou Charentes, 143 pages, 2004.*

- ***" Le développement durable, c'est quoi ? "****, Cahier des enfants pour l'éducation relative à l'environnement, n°28, Région Nord Pas de Calais, juin 2003.*

- ***" Le développement durable expliqué aux enfants "*** *de Dominique Costermans, Editions Luc Piré (Belgique), 160 pages, juillet 2004.*
  www.lucpire.be

- ***" Education et développement durable : le vrai chantier "****, La Revue Durable, Centre d'étude sur la recherche et l'innovation, janvier 2004.*
  www.cerin.ch

Présentation de l'équipe projet

Ce guide, à destination des collèges du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, a été élaboré par un groupe d'éco-conseillers en formation :

- *Laure WERLE ;*
- *Gwennyn YARDIN ;*
- *Christine DOBRONIAK ;*
- *Youssouf MBECHEZI ;*
- *Emmanuel SELLIER ;*
- *Dana PAVIC.*

Il a été réalisé en concertation avec le comité de pilotage départemental, composé de :

- *François-Jean MARTIN, chargé de mission auprès du Recteur pour l'éducation à l'environnement et au patrimoine, par ailleurs correspondant " Eco responsabilité " ;*
- *Janie MANTELET, chargée de mission développement durable, Conseil Général du Bas-Rhin (CG67) ;*
- *Daniel REUTENAUER, chef du service du recyclage et de l'air, Conseil Général du Haut-Rhin (CG68) ;*
- *Patrick BARBIER, conseiller pédagogique départemental à l'Inspection Académique.*
- *Bruno Policand, principal au collège Erasme à Strasbourg Hautepierre (67) ;*
- *Catherine Haudidier, principale adjointe au collège Maréchal de Mac Mahon à Woerth (67) ;*
- *Eve KAYSER et Serge Hygen, chargés de mission à ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement.*

Ce comité de pilotage départemental est à l'initiative du projet. Il a pour but de faciliter la mise en place d'Agendas 21 dans les collèges des deux départements.

Pour l'Académie de Strasbourg, le responsable pour le Développement Durable est Monsieur Michel DREYER (IA IPR de SVT) et pour l'Education à l'Environnement, Monsieur François-Jean MARTIN.

Remerciements

L'équipe en charge du projet tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide, notamment toutes les personnes contactées au cours du travail de recherche d'information, et plus particulièrement Claudine CAULET (Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - Franche-Comté), Dominique MARIE (Conseil Régional de Bourgogne) et Thierry WILLAEY (Rectorat de l'Académie de Lille, projet éco-structures).

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

JANIE MANTELET - Chargée de mission Développement Durable
Tél. 03 69 20 74 08 - Fax : 03 69 20 74 64
Email : janie.mantelet@cg67.fr

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Place du Quartier Blanc - 67964 STRASBOURG Cedex 9
Tél. 03 88 76 67 67 - Fax 03 88 76 67 97 - Site internet : www.cg67.fr